

# DOSSIER DE DIAGNOSTICS TECHNIQUES

Référence : 7836

Le 02/12/2025



Bien : **Maison individuelle**  
Adresse : **1 rue d'Hanneucourt  
78440 GARGENVILLE**  
Référence Cadastre : **AM - 542**

**PROPRIETAIRE**

**AVOVENTES**

**DEMANDEUR**

**SELARL HELDT - CLAISE - LE MAREC -  
LOGER**  
3 rue de l'Assemblée Nationale  
78004 VERSAILLES CEDEX

Date de visite : 02/12/2025  
Opérateur de repérage

Page de garde

## NOTE DE SYNTHÈSE DES CONCLUSIONS

RAPPORT N° 783

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Type de bien : **Maison individuelle**

Nombre de pièces : **8**

Adresse : **1 rue d'Hanneucourt  
78440 GARGENVILLE**

Propriétaire : [REDACTED]

Réf. Cadastre : **AM - 542**

Bâti : **Oui** Mitoyenneté : **Non**

Date du permis de construire : **Antérieur au 1 juillet 1997**

Date de construction : **1980**

### CONSTAT AMIANTE

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante

### CERTIFICAT DE SUPERFICIE

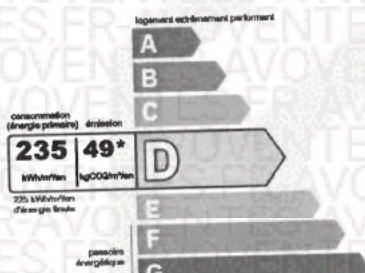
Superficie totale : **170,84 m<sup>2</sup>**

### DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ÉNERGETIQUE

#### Consommations énergétiques

(en énergie primaire) pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement, déduction faite de la production d'électricité à demeure

Consommation conventionnelle : **235 kWh<sub>ep</sub>/m<sup>2</sup>.an**

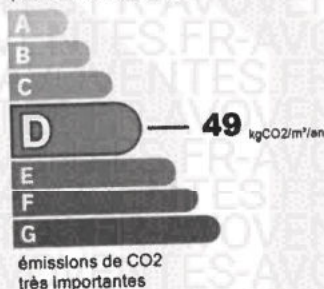


#### Emissions de gaz à effet de serre (GES)

pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement

Estimation des émissions : **49 kg<sub>eq</sub>CO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup>.an**





peu d'émissions de CO<sub>2</sub>



### DIAGNOSTIC ÉLECTRICITÉ

L'installation intérieure d'électricité comporte une ou des anomalies pour laquelle ou lesquelles il est recommandé d'agir afin d'éliminer les dangers qu'elle(s) présente(nt).

### Etat des Risques et Pollutions

	Nature du risque	Bien	Travaux
	Inondation PPRn Inondation, approuvé le 30/06/2007	Non concerné	non
	Effet thermique PPRt multirisque, approuvé le 26/12/2012	Non concerné	non
	Effet de surpression PPRt multirisque, approuvé le 26/12/2012	Non concerné	non
	Pollution des sols SIS Pollution des sols, approuvé le 20/09/2019	Non concerné	non
	Sismicité Zonage sismique : Très faible	Non concerné	non

## Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante pour l'établissement du constat établi à l'occasion de la vente d'un immeuble bâti

Articles R.1334-29-7, R.1334-14, R.1334-15 et 16,  
R.1334-20 et 21 du Code de la Santé Publique (introduits par le Décret n°2011-629 du 3 juin 2011) ;  
Arrêtés du 12 décembre 2012 ;

### A INFORMATIONS GENERALES

#### A.1 DESIGNATION DU BATIMENT

Nature du bâtiment : **Maison individuelle**  
 Cat. du bâtiment : **Habitation (Maisons individuelles)**  
 Nombre de Locaux : **8** Propriété de **AVOVENTES**  
 Référence Cadastre : **AM - 542**  
 Date du Permis de Construire : **Antérieur au 1 juillet 1997**  
 Adresse : **1 rue d'Hanneucourt  
78440 GARGENVILLE**


#### A.2 DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE

Nom : **SELARL HELDT - CLAISE - LE MAREC - LOGER** Documents fournis : **Néant**  
 Adresse : **3 rue de l'Assemblée Nationale  
78004 VERSAILLES CEDEX** Moyens mis à disposition : **Néant**  
 Qualité :

#### A.3 EXECUTION DE LA MISSION

Rapport N° : **783t** Date d'émission du rapport : **02/12/2025**  
 Le repérage a été réalisé le : **02/12/2025** Accompagnateur : **Commissaire de Justice**  
 N° certificat de qualification : **450** Laboratoire d'Analyses : **Eurofins Asbestos Testing Europe | MyEasyLab**  
 Date d'obtention : **02/03/2021** Adresse laboratoire : **1103 Avenue Jacques Cartier 4 rue Maryse Bastié 44700 Orvault**  
 Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par :  
**LCP** Numéro d'accréditation :  
**25 avenue Léonard de Vinci** Organisme d'assurance professionnelle : **AXA France IARD**  
**33600 PESSAC** Adresse assurance : **19 rue de la Gare 78300 POISSY**  
 Date de commande : **02/12/2025** N° de contrat d'assurance : **7504179504**  
 Date de validité : **31/12/2025**

### B CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR

Signature et Cachet de l'entreprise **Date d'établissement du rapport :**  
 **Fait à POISSY le 02/12/2025**  
**Cabinet : CTI Expertises**  
 Nom du responsable  
 Nom du diagnostiqueur

*Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.*

Amiante

Ce rapport ne peut être utilisé pour satisfaire aux exigences du repérage avant démolition ou avant travaux.

1/11

## C SOMMAIRE

<b>INFORMATIONS GENERALES.....</b>	<b>1</b>
DESIGNATION DU BATIMENT.....	1
DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE.....	1
EXECUTION DE LA MISSION.....	1
<b>CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR.....</b>	<b>1</b>
<b>SOMMAIRE.....</b>	<b>2</b>
<b>CONCLUSION(S).....</b>	<b>3</b>
LISTE DES LOCAUX NON VISITES ET JUSTIFICATION.....	3
LISTE DES ELEMENTS NON INSPECTES ET JUSTIFICATION.....	3
<b>PROGRAMME DE REPERAGE.....</b>	<b>3</b>
LISTE A DE L'ANNEXE 13-9 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE (ART R.1334-20).....	3
LISTE B DE L'ANNEXE 13-9 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE ( ART R.1334-21).....	3
<b>CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE.....</b>	<b>4</b>
<b>RAPPORTS PRECEDENTS.....</b>	<b>4</b>
<b>RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE.....</b>	<b>4</b>
LISTE DES PIECES VISITEES/NON VISITEES ET JUSTIFICATION.....	4
DESCRIPTION DES REVETEMENTS EN PLACE AU JOUR DE LA VISITE.....	5
LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, SUR DECISION DE L'OPERATEUR.....	5
LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, APRES ANALYSE.....	6
LA LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS.....	6
RESULTATS HORS CHAMP D'INVESTIGATION (MATERIAUX NON VISES PAR LA LISTE A OU LA LISTE B DE L'ANNEXE 13/9 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE).....	6
COMMENTAIRES.....	6
<b>ELEMENTS D'INFORMATION.....</b>	<b>6</b>
<b>ANNEXE 1 – CROQUIS.....</b>	<b>7</b>
<b>ATTESTATION(S).....</b>	<b>10</b>

**D CONCLUSION(S)**

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante

**Liste des locaux non visités et justification**

Aucun

**Liste des éléments non inspectés et justification**

Aucun

**E PROGRAMME DE REPERAGE**

La mission porte sur le repérage de l'amiante dans les éléments suivants (liste A et liste B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique) :

**Liste A de l'annexe 13-9 du code de la santé publique (Art R.1334-20)**

COMPOSANT À SONDER OU À VÉRIFIER
Flocages
Calorifugeages
Faux plafonds

L'opérateur communiquera au préfet les rapports de repérage de certains établissements dans lesquels il a identifié des matériaux de la liste A contenant de l'amiante dégradés, qui nécessitent des travaux de retrait ou confinement ou une surveillance périodique avec mesure d'empoussièrement. Cette disposition a pour objectif de mettre à la disposition des préfets toutes les informations utiles pour suivre ces travaux à venir et le respect des délais. Parallèlement, le propriétaire transmettra au préfet un calendrier de travaux et une information sur les mesures conservatoires mises en œuvre dans l'attente des travaux. Ces transmissions doivent également permettre au préfet d'être en capacité de répondre aux cas d'urgence (L.1334-16)

**Liste B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique ( Art R.1334-21)**

COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION	PARTIE DU COMPOSANT À VÉRIFIER OU À SONDER
<b>1. Parois verticales intérieures</b>	
Murs et cloisons « en dur » et poteaux (périphériques et intérieurs). Cloisons (légères et préfabriquées), gaines et coffres.	Enduits projetés, revêtements durs (plaques menuiserie, amiante-ciment) et entourages de poteaux (carton, amiante-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre), coffrage perdu. Enduits projetés, panneaux de cloisons.
<b>2. Planchers et plafonds</b>	
Plafonds, poutres et charpentes, gaines et coffres. Planchers.	Enduits projetés, panneaux collés ou vissés. Dalles de sol
<b>3. Conduits, canalisations et équipements intérieurs</b>	
Conduits de fluides (air, eau, autres fluides...) Clapets/volets coupe-feu Portes coupe-feu. Vide-ordures.	Conduits, enveloppes de calorifuges. Clapets, volets, rebouchage. Joints (tresses, bandes). Conduits.
<b>4. Éléments extérieurs</b>	
Toitures. Bardages et façades légères. Conduits en toiture et façade.	Plaques, ardoises, accessoires de couverture (composites, fibres-ciment), bardeaux bitumineux. Plaques, ardoises, panneaux (composites, fibres-ciment). Conduits en amiante-ciment : eaux pluviales, eaux usées, conduits de fumée.

Amiante

## F CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Date du repérage : 02/12/2025

Le repérage a pour objectif une recherche et un constat de la présence de matériaux ou produits contenant de l'amiante selon la liste citée au programme de repérage.

Conditions spécifiques du repérage :

Ce repérage est limité aux matériaux accessibles sans travaux destructifs c'est-à-dire n'entraînant pas de réparation, remise en état ou ajout de matériau ou ne faisant pas perdre sa fonction au matériau.

En conséquence, les revêtements et doublages (des plafonds murs, sols ou conduits) qui pourraient recouvrir des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante ne peuvent pas être déposés ou détruits.

Procédures de prélèvement :

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en vertu des dispositions du Code du Travail.

Le matériel de prélèvement est adapté à l'opération à réaliser afin de générer le minimum de poussières. Dans le cas où une émission de poussières est prévisible, le matériau ou produit est mouillé à l'eau à l'endroit du prélèvement (sauf risque électrique) et, si nécessaire, une protection est mise en place au sol ; de même, le point de prélèvement est stabilisé après l'opération (pulvérisation de vernis ou de laque, par exemple).

Pour chaque prélèvement, des outils propres et des gants à usage unique sont utilisés afin d'éliminer tout risque de contamination croisée. Dans tous les cas, les équipements de protection individuelle sont à usage unique.

L'accès à la zone à risque (sphère de 1 à 2 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Si l'accompagnateur doit s'y tenir, il porte les mêmes équipements de protection individuelle que l'opérateur de repérage.

L'échantillon est immédiatement conditionné, après son prélèvement, dans un double emballage individuel étanche.

Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptibles d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) seront, le cas échéant, mentionnées dans la fiche d'identification et de cotation en annexe.

## G RAPPORTS PRECEDENTS

Aucun rapport précédemment réalisé ne nous a été fourni.

## H RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

### LISTE DES PIECES VISITEES/NON VISITEES ET JUSTIFICATION

N°	Local / partie d'immeuble	Etage	Visitée	Justification
1	Entrée	RDC	OUI	
2	Salle de Bains	RDC	OUI	
3	Cuisine	RDC	OUI	
4	WC n°1	RDC	OUI	
5	Séjour	RDC	OUI	
6	Veranda	RDC	OUI	
7	Chambre n°1	RDC	OUI	
8	Chambre n°2	RDC	OUI	
9	Escalier	RDC	OUI	
10	Dégagement	1er	OUI	
11	WC n°2	1er	OUI	
12	Chambre n°3	1er	OUI	
13	Chambre n°4	1er	OUI	
14	Chambre n°5	1er	OUI	
15	Salle d'eau	1er	OUI	
16	Buanderie	SS	OUI	
17	Salle de jeux	SS	OUI	
18	Cave	SS	OUI	
19	Rangement	SS	OUI	
20	Local chaudière	SS	OUI	

Amiante

**DESCRIPTION DES REVETEMENTS EN PLACE AU JOUR DE LA VISITE**

N° Local	Local / Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Revêtement
1	Entrée	RDC	Mur	A, B, C, D	Placoplâtre - Peinture
			Plafond	Plafond	Placoplâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Carrelage
2	Salle de Bains	RDC	Mur	A, B, C, D	Placoplâtre - Carrelage
			Plafond	Plafond	Placoplâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Carrelage
3	Cuisine	RDC	Mur	A, B, C, D	Placoplâtre - Carrelage
			Plafond	Plafond	Placoplâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Carrelage
4	WC n°1	RDC	Mur	A, B, C, D	Placoplâtre - Carrelage
			Plafond	Plafond	Placoplâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Carrelage
5	Séjour	RDC	Mur	A, B, C, D, E, F	Placoplâtre - Peinture
			Plafond	Plafond	Placoplâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Carrelage
6	Veranda	RDC	Mur	A, B, C, D	Béton - Crépi
			Plafond	Plafond	Polycarbonate
			Plancher	Sol	Carrelage
7	Chambre n°1	RDC	Mur	A, B, C, D	Placoplâtre - Papier peint
			Plafond	Plafond	Placoplâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Moquette
8	Chambre n°2	RDC	Mur	A, B, C, D	Placoplâtre - Papier peint
			Plafond	Plafond	Placoplâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Parquet
10	Dégagement	1er	Mur	A, B, C, D	Placoplâtre - Tapisserie
			Plafond	Plafond	Placoplâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Parquet
11	WC n°2	1er	Mur	A, B, C, D	Placoplâtre - Peinture
			Plafond	Plafond	Placoplâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Carrelage
12	Chambre n°3	1er	Mur	A, B, C, D	Placoplâtre - Peinture
			Plafond	Plafond	Placoplâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Parquet
13	Chambre n°4	1er	Mur	A, B, C, D	Placoplâtre - Peinture
			Plafond	Plafond	Placoplâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Parquet
14	Chambre n°5	1er	Mur	A, B, C, D	Placoplâtre - Peinture
			Plafond	Plafond	Placoplâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Parquet
15	Salle d'eau	1er	Mur	A, B, C, D	Placoplâtre - Carrelage
			Plafond	Plafond	Placoplâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Carrelage
16	Buanderie	SS	Mur	A, B, C, D	Béton - Peinture / Crépi
			Plafond	Plafond	Béton - Peinture
			Plancher	Sol	Carrelage
17	Salle de jeux	SS	Mur	A, B, C, D	Placoplâtre - Peinture / Crépi
			Plafond	Plafond	Placoplâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Parquet
18	Cave	SS	Mur	A, B, C, D	Béton - Peinture / Crépi
			Plafond	Plafond	Béton - Peinture
			Plancher	Sol	Graviers
19	Rangement	SS	Mur	A, B, C, D	Placoplâtre - Peinture / Crépi
			Plafond	Plafond	Béton - Peinture
			Plancher	Sol	Carrelage
20	Local chaudière	SS	Mur	A, B, C, D	Béton - Peinture / Crépi
			Plafond	Plafond	Béton
			Plancher	Sol	Carrelage

**LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, SUR DECISION DE L'OPERATEUR**
*Néant*

Amiante

**LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, APRES ANALYSE**

Néant

**LA LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS.**

Néant

**RESULTATS HORS CHAMP D'INVESTIGATION (matériaux non visés par la liste A ou la liste B de l'annexe 13/9 du code de la santé publique)**

Néant

**LEGENDE**

<b>Présence</b>	<b>A</b> : Amiante	<b>N</b> : Non Amianté	<b>a?</b> : Probabilité de présence d'Amiante	
<b>Etat de dégradation des Matériaux</b>	<b>F, C, FP</b>	<b>BE</b> : Bon état	<b>DL</b> : Dégradations locales	<b>ME</b> : Mauvais état
	<b>Autres matériaux</b>	<b>MND</b> : Matériau(x) non dégradé(s)		<b>MD</b> : Matériau(x) dégradé(s)
<b>Obligation matériaux de type Flocage, calorifugeage ou faux-plafond (résultat de la grille d'évaluation)</b>	<b>1</b>	Faire réaliser une évaluation périodique de l'état de conservation		
	<b>2</b>	Faire réaliser une surveillance du niveau d'empoussièrement		
	<b>3</b>	Faire réaliser des travaux de retrait ou de confinement		
<b>Recommandations des autres matériaux et produits. (résultat de la grille d'évaluation)</b>	<b>EP</b>	Evaluation périodique		
	<b>AC1</b>	Action corrective de premier niveau		
	<b>AC2</b>	Action corrective de second niveau		

**COMMENTAIRES**

Néant

**I ELEMENTS D'INFORMATION**

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires), et d'autres pathologies non cancéreuses (épandements pleuraux, plaques pleurales).

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante.

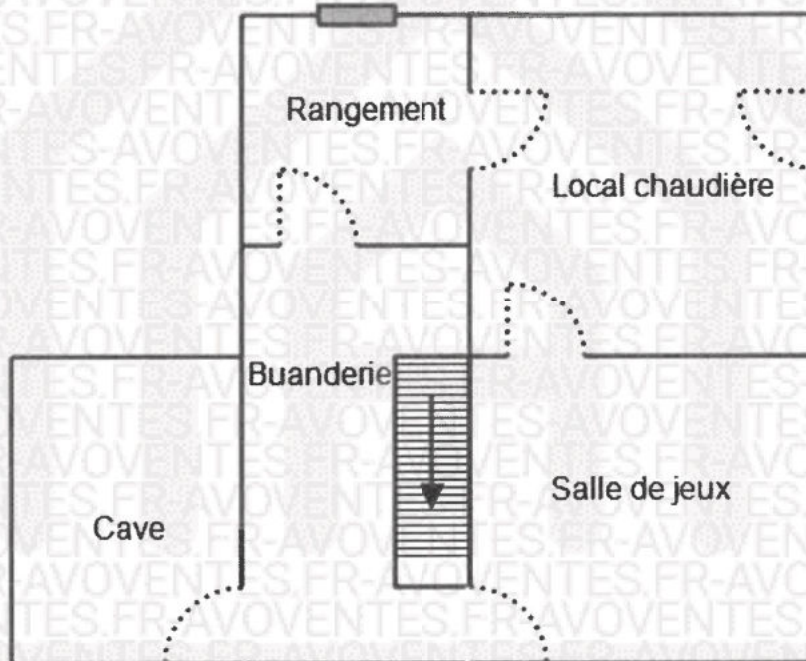
Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation.

Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit.

Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes, renseignez-vous auprès de votre mairie ou votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous consultez la base de données «déchets» gérée par l'ADEME directement accessible sur le site Internet [www.sinoe.org](http://www.sinoe.org)

**ANNEXE 1 – CROQUIS**

PLANCHE DE REPERAGE USUEL				Adresse de l'immeuble :	
N° dossier :	78	Version : 0		1 rue d'Hanneucourt	
N° planche :	1/3	Type :	Croquis	78440 GARGENVILLE	
Origine du plan :				Bâtiment – Niveau :	
Cabinet de diagnostics				Croquis N°1	



Amiante

PLANCHE DE REPERAGE USUEL				Adresse de l'immeuble :	
N° dossier :	7AVOVENTES			1 rue d'Hanneucourt 78440 GARGENVILLE	
N° planche :	2/3	Version :	0	Type :	Croquis
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics			Bâtiment – Niveau :	Croquis N°2

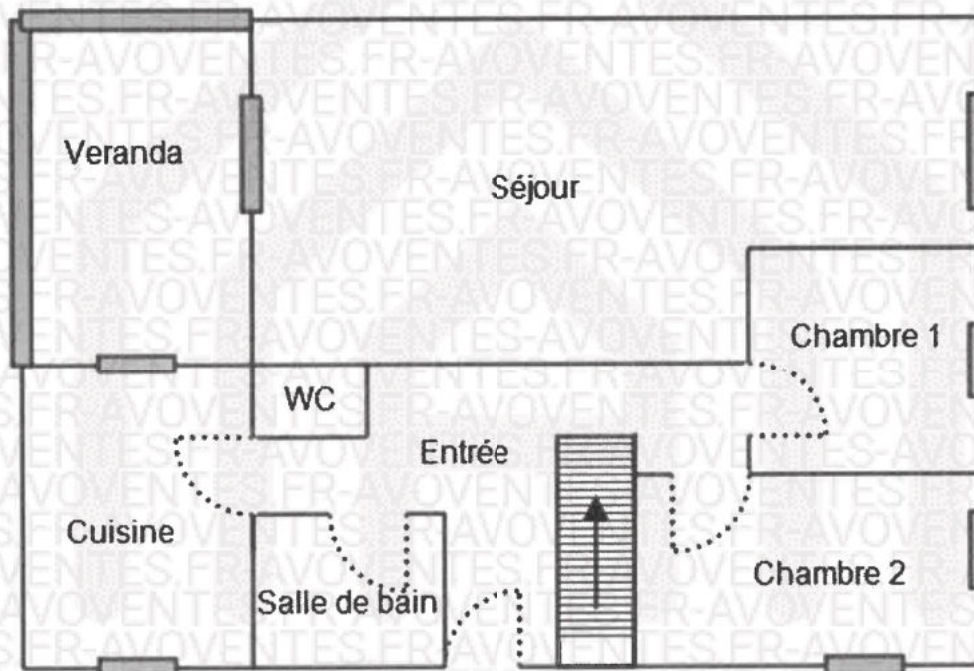
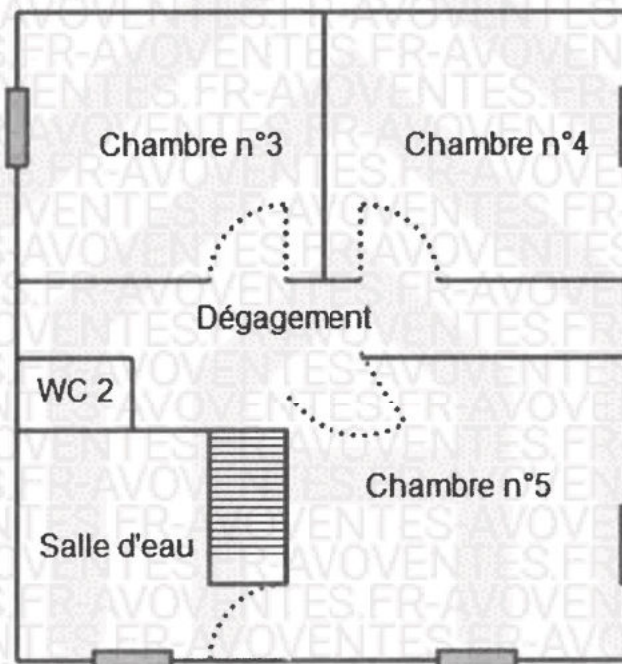


PLANCHE DE REPERAGE USUEL					
N° dossier :	78			Adresse de l'immeuble : 1 rue d'Hanneucourt 78440 GARGENVILLE	
N° planche :	3/3	Version :	0	Type :	Croquis
Origine du plan :			Cabinet de diagnostics	Bâtiment – Niveau :	
				Croquis N°3	



## ATTESTATION(S)

**Votre Assurance**  
↳ RCE PRESTATAIRES

Assurance et Banque

**ATTESTATION**

SARL CTI EXPERTISES  
5 AV DU MARECHAL FOCH  
78300 POISSY FR

**AGENT**

EI RESTIVO, GUIEU - EIRL HAVET  
19 RUE DE LA GARE  
78300 POISSY  
Tél : 0130749050  
Fax : 0130743183  
Email : AGENCE.GHRPOISSY@AXA.FR  
Portefeuille : 0078029344

**Vos références :**

Contrat n° 7504179504  
Client n° 2903108804

AXA France IARD, atteste que :

**SARL CTI EXPERTISES**

**5 AV DU MARECHAL FOCH  
78300 POISSY**

est titulaire d'un contrat d'assurance N° 7504179504 ayant pris effet le 21/03/2023 garantissant l'activité de :

DIAGNOSTICS TECHNIQUES IMMOBILIERS :

AUDIT ENERGETIQUE REGLEMENTAIRE.

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

La présente attestation est valable pour la période du 01/01/2025 au 01/01/2026 sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à POISSY le 13 janvier 2025  
Pour la société :



10053620250113



1/1

**AXA France IARD SA**

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros  
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92277 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre  
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA Intracommunautaire n° FR 14 722 057 460  
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance


## CERTIFICAT DE QUALIFICATION



### Certificat de compétences Diagnostiqueur Immobilier N°450

**AVOVENTES**

<b>Amiante sans mention</b> Selon arrêté du 02 juillet 2018	<b>Amiante</b> Date d'effet : 02/03/2021 - Date d'expiration : 01/03/2028
<b>Amiante avec mention</b> Selon arrêté du 02 juillet 2018	<b>Missions spécifiques, bâtiments complexes</b> Date d'effet : 02/03/2021 - Date d'expiration : 01/03/2028
<b>DPE individuel</b> Selon arrêté du 20 juillet 2023	<b>Diagnostic de performances énergétiques</b> Date d'effet : 01/07/2024 - Date d'expiration : 01/03/2028
<b>Electricité</b> Selon arrêté du 02 juillet 2018	<b>Etat de l'installation intérieure électricité</b> Date d'effet : 02/03/2021 - Date d'expiration : 01/03/2028
<b>Gaz</b> Selon arrêté du 02 juillet 2018	<b>Etat de l'installation intérieure gaz</b> Date d'effet : 02/03/2021 - Date d'expiration : 01/03/2028
<b>Plomb sans mention</b> Selon arrêté du 02 juillet 2018	<b>Constat du risque d'exposition au plomb</b> Date d'effet : 02/03/2021 - Date d'expiration : 01/03/2028
<b>Termites métropole</b> Selon arrêté du 02 juillet 2018	<b>Etat relatif à la présence de termites dans les bâtiments</b> Date d'effet : 02/03/2021 - Date d'expiration : 01/03/2028

Ce certificat est émis pour servir et valoir ce que de droit.  
Edité le 01/07/2024, à Pessac par  président.

Siège : 25, avenue Léonard de Vinci - Technoparc Europarc - 33600 PESSAC  
Tél : 05.33.89.39.30 - Mail : [contact@lcp-certification.fr](mailto:contact@lcp-certification.fr) - site : [www.lcp-certification.fr](http://www.lcp-certification.fr)  
SAS au capital de 15 000€ - SIRET : 80914919800032 - RCS BORDEAUX - 809 149 198 - Code APE 7022 Z  
Enr487@ LE CERTIFICAT V011 du 16-12-2022



## CERTIFICAT DE SUPERFICIE

Loi 96-1107 du 18 décembre 1996 et décret n° 97-532 du 23 mai 1997.

A DESIGNATION DU BATIMENT	
Nature du bâtiment : <b>Maison individuelle</b>	Adresse : <b>1 rue d'Hanneucourt 78440 GARGENVILLE</b>
Nombre de Pièces : <b>8</b>	Propriété de <b>AVOVENTES</b>
Référence Cadastrale : <b>AM – 542</b>	
Mission effectuée le : <b>02/12/2025</b>	
Date de l'ordre de mission : <b>02/12/2025</b>	
N° Dossier : <b>AVOVENTES</b>	

**Le Technicien déclare que la superficie du bien ci-dessus désigné, concerné par la loi 96-1107 du 18/12/96 est égale à :**

**Total : 170,84 m<sup>2</sup>**

(Cent soixante-dix mètres carrés quatre-vingt-quatre)

### B DETAIL DES SURFACES PAR LOCAL

Pièce ou Local	Etage	Surface Lol Carrez
Entrée	RDC	7,27 m <sup>2</sup>
Salle de Bains	RDC	4,58 m <sup>2</sup>
Cuisine	RDC	11,90 m <sup>2</sup>
WC n°1	RDC	1,08 m <sup>2</sup>
Séjour	RDC	32,37 m <sup>2</sup>
Veranda	RDC	20,98 m <sup>2</sup>
Chambre n°1	RDC	8,60 m <sup>2</sup>
Chambre n°2	RDC	11,26 m <sup>2</sup>
Dégagement	1er	4,95 m <sup>2</sup>
WC n°2	1er	1,19 m <sup>2</sup>
Chambre n°3	1er	8,17 m <sup>2</sup>
Chambre n°4	1er	10,98 m <sup>2</sup>
Chambre n°5	1er	13,10 m <sup>2</sup>
Salle d'eau	1er	4,05 m <sup>2</sup>
Salle de jeux	SS	17,11 m <sup>2</sup>
Rangement	SS	13,25 m <sup>2</sup>
<b>Total</b>		<b>170,84 m<sup>2</sup></b>

#### JUSTIFICATION DES SURFACES DEDUITES

Pièce ou Local	Etage	Surface Hors Carrez	Justification
Séjour	RDC	1,15 m <sup>2</sup>	Cheminée
<b>Total</b>		<b>1,15 m<sup>2</sup></b>	

Annexes & Dépendances	Etage	Surface Hors Carrez
Buanderie	SS	19,16 m <sup>2</sup>
Cave	SS	14,25 m <sup>2</sup>
Local chaudière	SS	20,52 m <sup>2</sup>
<b>Total</b>		<b>53,93 m<sup>2</sup></b>

La présente mission rend compte de l'état des superficies des lots désignés à la date de leur visite. Elle n'est valable que tant que la structure et la disposition des pièces ne sont pas transformées par des travaux. La vérification de la conformité au titre de propriété et au règlement de copropriété n'entre pas dans le cadre de la mission et n'a pas été opérée par le technicien. Le présent certificat vaut uniquement pour le calcul de la surface totale. Le détail des surfaces ne vous est communiqué par CTI Expertises qu'à titre indicatif.

**Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.**

à POISSY, le 02/12/2025  
Nom du responsable et technicien

AVOVENTES  


# DPE diagnostic de performance énergétique (logement)

Pour vérifier la validité de ce DPE, scannez le QR code

n° : 2578E3828818K

établi le : 05/12/2025

valable jusqu'au : 04/12/2035



Ce document vous permet de savoir si votre logement est économe en énergie et préserve le climat. Il vous donne également des pistes pour améliorer ses performances et réduire vos factures. Pour en savoir plus : [www.ecologie.gouv.fr/diagnostic-performance-energetique-dpe](http://www.ecologie.gouv.fr/diagnostic-performance-energetique-dpe)



adresse : 1 rue d'Hanneucourt, 78440 GARGENVILLE

type de bien : Maison individuelle

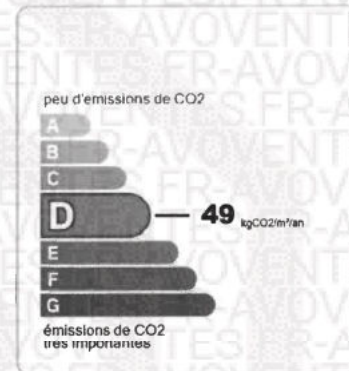
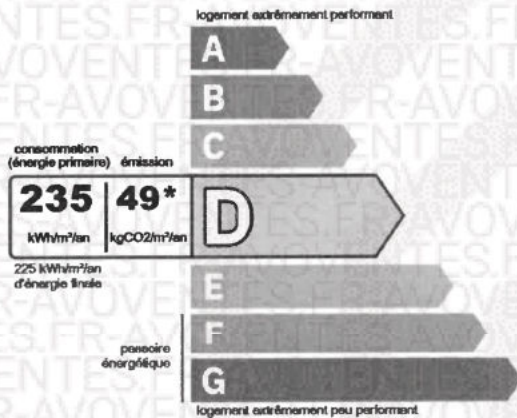
année de construction : 1980

surface de référence : 171,99 m<sup>2</sup>

## AVOVENTES

### Performance énergétique et climatique

\* Dont émissions de gaz à effet de serre.



Le niveau de consommation énergétique dépend de l'isolation du logement et de la performance des équipements. Pour l'améliorer, voir pages 5 à 6

Ce logement émet 8572 kg de CO<sub>2</sub> par an, soit l'équivalent de 44414 km parcourus en voiture. Le niveau d'émissions dépend principalement des types d'énergies utilisées (bois, électricité, gaz, fioul, etc.)

### Estimation des coûts annuels d'énergie du logement

Les coûts sont estimés en fonction des caractéristiques de votre logement et pour une utilisation standard sur 5 usages (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage, auxiliaires) voir p.3 pour voir les détails par poste.

entre **3 522 €** et **4 764 €** par an



Prix moyens des énergies indexés sur les années 2021, 2022 et 2023 (abonnements compris) conformément à l'arrêté du 31 mars 2021 en vigueur lors de l'établissement du DPE

Comment réduire ma facture d'énergie ? voir p.3

Informations diagnostiqueur

CTI Expertises

5 avenue du Maréchal Foch

78300 POISSY

## AVOVENTES

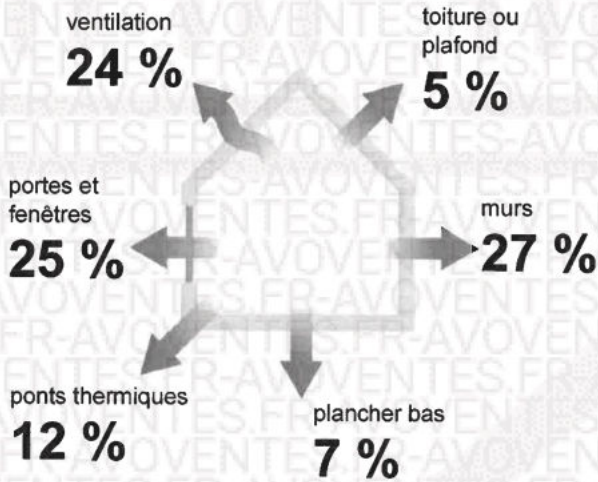
n° de certification : 615

organisme de certification : LCP



A l'attention du propriétaire du bien au moment de la réalisation du DPE : Dans le cadre du Règlement général sur la protection des données (RGPD), l'Ademil vous informe que vos données personnelles (Nom-Prénom-Adresse) sont stockées dans la base de données de l'Observatoire DPE à des fins de contrôles ou en cas de contestation ou de procédures judiciaires. Ces données sont stockées jusqu'à la date de fin de validité du DPE. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement ou une limitation du traitement de ces données. Si vous souhaitez faire valoir votre droit, veuillez nous contacter à l'adresse mail indiquée à la page « Contacts » de l'Observatoire DPE (<https://observatoire-dpe.ademil.fr/>)

**Schéma des déperditions de chaleur**



**Performance de l'isolation**



INSUFFISANTE MOYENNE BONNE TRÈS BONNE

**Système de ventilation en place**



VMC SF Auto réglable < 1982

**Confort d'été (hors climatisation)\***



INSUFFISANT MOYEN BON

Les caractéristiques de votre logement améliorant le confort d'été :



toiture isolée



logement traversant

Pour améliorer le confort d'été :



Equipez les fenêtres de votre logement de volets extérieurs ou brise-soleil

**Production d'énergies renouvelables**

Ce logement n'est pas encore équipé de systèmes de production d'énergie renouvelable.

Diverses solutions existent :



panneaux thermiques



panneaux solaires photovoltaïques



pompe à chaleur



géothermie



chauffe eau thermodynamique



système de chauffage au bois



réseau de chaleur vertueux

\*Le niveau de confort d'été présenté ici s'appuie uniquement sur les caractéristiques de votre logement (la localisation n'est pas prise en compte).

## Montants et consommations annuels d'énergie

usage	consommation d'énergie (en kWh énergie primaire)		frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	répartition des dépenses
chauffage	gaz naturel	30885 (30885 éf)	Entre 2 619€ et 3 543€	73%
eau chaude sanitaire	gaz naturel	6485 (6485 éf)	Entre 550€ et 744€	16%
refroidissement				0%
éclairage	électrique	748 (325 éf)	Entre 85€ et 115€	3%
auxiliaires	électrique	2 368 (1 029 éf)	Entre 268€ et 362€	8%
<b>énergie totale pour les usages recensés</b>		<b>40 485 kWh</b> (38 725 kWh é.f.)	Entre 3 522€ et 4 764€ par an	<b>Pour rester dans cette fourchette d'estimation, voir les recommandations d'usage ci-dessous</b>

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19°C réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28°C (si présence de climatisation), et une consommation d'eau chaude de 140,84l par jour.

é.f. → énergie finale

\* Prix moyens des énergies indexés sur les années 2021, 2022 et 2023 (abonnements compris) conformément à l'arrêté du 31 mars 2021 en vigueur lors de l'établissement du DPE

▲ Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation. Les consommations liées aux autres usages (électroménager, appareils électroniques...) ne sont pas comptabilisées.

▲ Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements..

## Recommandations d'usage pour votre logement

Quelques gestes simples pour maîtriser votre facture d'énergie :

**Température recommandée en hiver → 19°C**

Chauffer à 19°C plutôt que 21°C, c'est en moyenne -23,5% sur votre facture soit -725 € par an

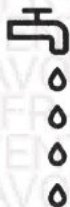
**astuces** (plus facile si le logement dispose de solutions de pilotage efficaces)

- Diminuez le chauffage quand vous n'êtes pas là.
- Chauffez les chambres à 17°C la nuit.

**Si climatisation, température recommandée en été → 28°C**

**astuces**

- Fermez les fenêtres et volets la journée quand il fait chaud.
- Aérez votre logement la nuit.

**Consommation recommandée → 140,84l /jour****d'eau chaude à 40°C**

Estimation faite par rapport à la surface de votre logement (2-3 personnes). Une douche de 5 minutes = environ 40l.

58l consommés en moins par jour, c'est en moyenne -14% sur votre facture soit -90 € par an

**astuces**







- Installez des mousseurs d'eau sur les robinets et un pommeau à faible débit sur la douche.
- Réduisez la durée des douches.







En savoir plus sur les bons réflexes d'économie d'énergie : [france-renov.gouv.fr](http://france-renov.gouv.fr)

Voir en annexe le descriptif détaillé du logement et de ses équipements.

### Vue d'ensemble du logement



	description	isolation
 murs	Mur 1 Nord Blocs de béton creux donnant sur Extérieur, isolé Mur 7 Sud Blocs de béton creux donnant sur Extérieur, isolé Mur 2 Est Blocs de béton creux donnant sur Extérieur, isolé	insuffisante
 plancher bas	Plancher 3 Entrevous, terre-cuite, poutrelles béton donnant sur Sous-sol non chauffé, non isolé Plancher 1 Dalle béton donnant sur Terre-plein, non isolé	bonne
 toiture / plafond	Plafond 3 Bois sous solives bois donnant sur Local non chauffé et non accessible, isolé	insuffisante
 toiture / plafond	Plafond 2 Bois sous solives bois donnant sur Combles perdus, isolé	insuffisante
 toiture / plafond	Plafond 1 Combles aménagés sous rampants donnant sur Extérieur, isolé Plafond 4 Toiture en bac acier donnant sur Extérieur, non isolé polycarbonate	insuffisante
 portes et fenêtres	Portes-fenêtres battantes sans soubassement, Menuiserie Bois - double vitrage vertical (e = 8 mm) avec Fermeture Portes-fenêtres coulissantes, Menuiserie métallique à rupture de pont thermique - double vitrage vertical (e = 12 mm) Portes-fenêtres battantes sans soubassement, Menuiserie PVC VIR - double vitrage vertical (e = 16 mm) avec Fermeture Fenêtres battantes, Menuiserie Bois - double vitrage vertical (e = 8 mm) avec Fermeture Porte Bois Vitrée double vitrage Porte Bois Opaque pleine	moyenne

### Vue d'ensemble des équipements

	description
 chauffage	Chaudière standard Gaz naturel, installation en 1994, individuel sur Radiateur ▲ Cheminée à foyer ouvert : son utilisation, même occasionnelle, est source de gaspillage énergétique et présente de forts impacts sur la qualité de l'air.
 eau chaude sanitaire	Accumulateur gaz classique Gaz naturel installation en 1995, individuel, production par accumulation
 ventilation	VMC SF Auto réglable < 1982
 pilotage	Chaudière standard : Radiateur : robinets thermostatique, avec régulation pièce par pièce, intermittence central avec minimum de température

### Recommandations de gestion et d'entretien des équipements

Pour maîtriser vos consommations d'énergie, la bonne gestion et l'entretien régulier des équipements de votre logement sont essentiels.

	type d'entretien
 ventilation	Ne jamais boucher les entrées d'air
 isolation	Faire vérifier et compléter les isolants par un professionnel

## Recommandations d'amélioration de la performance



Des travaux peuvent vous permettre d'améliorer significativement l'efficacité énergétique de votre logement et ainsi de faire des économies d'énergie, d'améliorer son confort, de le valoriser et de le rendre plus écologique. Le pack ① de travaux vous permet de réaliser les travaux prioritaires, et le pack ② d'aller vers un logement très performant.



Si vous en avez la possibilité, il est plus efficace et rentable de procéder à une rénovation globale de votre logement (voir packs de travaux ① + ② ci-dessous). La rénovation performante par étapes est aussi une alternative possible (réalisation du pack ① avant le pack ②). Faites-vous accompagner par un professionnel compétent (bureau d'études, architecte, entreprise générale de travaux, groupement d'artisans...) pour préciser votre projet et coordonner vos travaux.

1

## Les travaux essentiels montant estimé : 42046 à 58021 €

lot	description	performance recommandée
 murs	Isolation des murs par l'extérieur : Fourniture et mise en œuvre d'une isolation thermique extérieure, type polystyrène ép. 200 mm ( $\lambda$ 0,038 W/m.K), fixation collée avec enduit de base et marouflage film fibre de verre, profil aluminium de départ. Travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme	R = 5,26 m <sup>2</sup> .KW
 murs	Isolation des murs par l'extérieur : Fourniture et mise en œuvre d'une isolation thermique extérieure, type polystyrène ép. 200 mm ( $\lambda$ 0,038 W/m.K), fixation collée avec enduit de base et marouflage film fibre de verre, profil aluminium de départ. Travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme	R = 5,26 m <sup>2</sup> .KW
 murs	Isolation des murs par l'extérieur : Fourniture et mise en œuvre d'une isolation thermique extérieure, type polystyrène ép. 200 mm ( $\lambda$ 0,038 W/m.K), fixation collée avec enduit de base et marouflage film fibre de verre, profil aluminium de départ. Travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme	R = 5,26 m <sup>2</sup> .KW
 murs	Isolation des murs par l'extérieur : Fourniture et mise en œuvre d'une isolation thermique extérieure, type polystyrène ép. 200 mm ( $\lambda$ 0,038 W/m.K), fixation collée avec enduit de base et marouflage film fibre de verre, profil aluminium de départ. Travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme	R = 5,26 m <sup>2</sup> .KW
 murs	Isolation des murs par l'extérieur : Fourniture et mise en œuvre d'une isolation thermique extérieure, type polystyrène ép. 200 mm ( $\lambda$ 0,038 W/m.K), fixation collée avec enduit de base et marouflage film fibre de verre, profil aluminium de départ. Travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme	R = 5,26 m <sup>2</sup> .KW
 murs	Isolation des murs par l'extérieur : Fourniture et mise en œuvre d'une isolation thermique extérieure, type polystyrène ép. 200 mm ( $\lambda$ 0,038 W/m.K), fixation collée avec enduit de base et marouflage film fibre de verre, profil aluminium de départ. Travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme	R = 5,26 m <sup>2</sup> .KW
 murs	Isolation des murs par l'extérieur : Fourniture et mise en œuvre d'une isolation thermique extérieure, type polystyrène ép. 200 mm ( $\lambda$ 0,038 W/m.K), fixation collée avec enduit de base et marouflage film fibre de verre, profil aluminium de départ. Travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme	R = 5,26 m <sup>2</sup> .KW
 murs	Isolation des murs par l'extérieur : Fourniture et mise en œuvre d'une isolation thermique extérieure, type polystyrène ép. 200 mm ( $\lambda$ 0,038 W/m.K), fixation collée avec enduit de base et marouflage film fibre de verre, profil aluminium de départ. Travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme	R = 5,26 m <sup>2</sup> .KW
 murs	Isolation des murs par l'extérieur : Fourniture et mise en œuvre d'une isolation thermique extérieure, type polystyrène	R = 5,26 m <sup>2</sup> .KW

	<b>murs</b>	ép. 200 mm (lambda 0,038 W/m.K), fixation collée avec enduit de base et marouflage film fibre de verre, profil aluminium de départ.	R = 5,26 m <sup>2</sup> .K/W
		Travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme Isolation des murs par l'extérieur : Fourniture et mise en œuvre d'une isolation thermique extérieure, type polystyrène ép. 200 mm (lambda 0,038 W/m.K), fixation collée avec enduit de base et marouflage film fibre de verre, profil aluminium de départ.	
	<b>murs</b>	Travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme Isolation des murs par l'extérieur : Fourniture et mise en œuvre d'une isolation thermique extérieure, type polystyrène ép. 200 mm (lambda 0,038 W/m.K), fixation collée avec enduit de base et marouflage film fibre de verre, profil aluminium de départ.	R = 5,26 m <sup>2</sup> .K/W
	<b>murs</b>	Travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme Isolation des murs par l'extérieur : Fourniture et mise en œuvre d'une isolation thermique extérieure, type polystyrène ép. 200 mm (lambda 0,038 W/m.K), fixation collée avec enduit de base et marouflage film fibre de verre, profil aluminium de départ.	R = 5,26 m <sup>2</sup> .K/W
	<b>toiture et combles</b>	Travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme Isolation du plancher des combles perdus : L'isolation des faux combles, des cloisons de redressement, des pignons aveugles et des combles perdus ne doit jamais être négligée. La résistance thermique minimale R de l'ensemble paroi + isolant devra atteindre 7.5 m <sup>2</sup> .K/W	R = 7.5 m <sup>2</sup> .K/W
		Ne pas négliger l'isolation des faux combles, des cloisons de redressement et des combles perdus. Ménager impérativement une lame d'air de plus de 2 cm pour la ventilation de la charpente	
	<b>toiture et combles</b>	Isolation du plancher des combles perdus : L'isolation des faux combles, des cloisons de redressement, des pignons aveugles et des combles perdus ne doit jamais être négligée. La résistance thermique minimale R de l'ensemble paroi + isolant devra atteindre 7.5 m <sup>2</sup> .K/W	R = 7.5 m <sup>2</sup> .K/W
		Ne pas négliger l'isolation des faux combles, des cloisons de redressement et des combles perdus. Ménager impérativement une lame d'air de plus de 2 cm pour la ventilation de la charpente	
	<b>toiture et combles</b>	Isolation des toiture avec une pente <60° : L'isolation des toitures devrait permettre d'atteindre une résistance thermique minimal au moins égale à 5.7 m <sup>2</sup> .k/W. Veiller à ce que l'isolation soit continue sur toute la surface du plancher.	R = 5.7 m <sup>2</sup> .k/W
		Veiller à ce que l'isolation soit continue sur toute la surface du plancher. Si la couche est rapportée à un pare -vapeur, lacérer celui-ci avant la pose ce la nouvelle couche.	
	<b>portes et fenêtres</b>	Remplacement menuiserie et vitrage peu émissif : Remplacement des fenêtres et portes- fenêtres par des menuiseries avec double-vitrage peu émissif. (Pour bénéficier du crédit d'impôt pour dépenses d'équipement de l'habitation principale, choisir un Uw ≤1,3 W/m <sup>2</sup> .K et un facteur de transmission solaire Sw ≥ 0,3 ou un Uw ≤ 1,7 W/m <sup>2</sup> .K et un facteur de transmission solaire Sw ≥ 0,36.	Uw <1,7W/m <sup>2</sup> K
		Montant estimé par fenêtre Lors du changement des fenêtres et s'il n'y a pas d'entrées d'air par ailleurs, prévoir des fenêtres avec des entrées d'air intégrées pour assurer le renouvellement de l'air	
	<b>portes et fenêtres</b>	Remplacement menuiserie et vitrage peu émissif : Remplacement des fenêtres et portes- fenêtres par des menuiseries avec double-vitrage peu émissif. (Pour bénéficier du crédit d'impôt pour dépenses d'équipement de l'habitation principale, choisir un Uw ≤1,3 W/m <sup>2</sup> .K et un facteur de transmission solaire Sw ≥ 0,3 ou un Uw ≤ 1,7 W/m <sup>2</sup> .K et un facteur de transmission solaire Sw ≥ 0,36.	Uw <1,7W/m <sup>2</sup> K

**portes et fenêtres****Montant estimé par fenêtre**

Lors du changement des fenêtres et s'il n'y a pas d'entrées d'air par ailleurs, prévoir des fenêtres avec des entrées d'air intégrées pour assurer le renouvellement de l'air

Remplacement menuiserie et vitrage peu émissif :

Remplacement des fenêtres et portes- fenêtres par des menuiseries avec double-vitrage peu émissif.

(Pour bénéficier du crédit d'impôt pour dépenses d'équipement de l'habitation principale, choisir un  $U_w \leq 1,3 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$  et un facteur de transmission solaire  $Sw \geq 0,3$  ou un  $U_w \leq 1,7 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$  et un facteur de transmission solaire  $Sw \geq 0,36$ .)

 $U_w < 1,7 \text{ W/m}^2 \text{K}$ **portes et fenêtres****Montant estimé par fenêtre**

Lors du changement des fenêtres et s'il n'y a pas d'entrées d'air par ailleurs, prévoir des fenêtres avec des entrées d'air intégrées pour assurer le renouvellement de l'air

Remplacement menuiserie et vitrage peu émissif :

Remplacement des fenêtres et portes- fenêtres par des menuiseries avec double-vitrage peu émissif.

(Pour bénéficier du crédit d'impôt pour dépenses d'équipement de l'habitation principale, choisir un  $U_w \leq 1,3 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$  et un facteur de transmission solaire  $Sw \geq 0,3$  ou un  $U_w \leq 1,7 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$  et un facteur de transmission solaire  $Sw \geq 0,36$ .)

 $U_w < 1,7 \text{ W/m}^2 \text{K}$ **portes et fenêtres****Montant estimé par fenêtre**

Lors du changement des fenêtres et s'il n'y a pas d'entrées d'air par ailleurs, prévoir des fenêtres avec des entrées d'air intégrées pour assurer le renouvellement de l'air

Remplacement menuiserie et vitrage peu émissif :

Remplacement des fenêtres et portes- fenêtres par des menuiseries avec double-vitrage peu émissif.

(Pour bénéficier du crédit d'impôt pour dépenses d'équipement de l'habitation principale, choisir un  $U_w \leq 1,3 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$  et un facteur de transmission solaire  $Sw \geq 0,3$  ou un  $U_w \leq 1,7 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$  et un facteur de transmission solaire  $Sw \geq 0,36$ .)

 $U_w < 1,7 \text{ W/m}^2 \text{K}$ **portes et fenêtres****Montant estimé par fenêtre**

Lors du changement des fenêtres et s'il n'y a pas d'entrées d'air par ailleurs, prévoir des fenêtres avec des entrées d'air intégrées pour assurer le renouvellement de l'air

Remplacement menuiserie et vitrage peu émissif :

Remplacement des fenêtres et portes- fenêtres par des menuiseries avec double-vitrage peu émissif.

(Pour bénéficier du crédit d'impôt pour dépenses d'équipement de l'habitation principale, choisir un  $U_w \leq 1,3 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$  et un facteur de transmission solaire  $Sw \geq 0,3$  ou un  $U_w \leq 1,7 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$  et un facteur de transmission solaire  $Sw \geq 0,36$ .)

 $U_w < 1,7 \text{ W/m}^2 \text{K}$ **portes et fenêtres****Montant estimé par fenêtre**

Lors du changement des fenêtres et s'il n'y a pas d'entrées d'air par ailleurs, prévoir des fenêtres avec des entrées d'air intégrées pour assurer le renouvellement de l'air

Remplacement menuiserie et vitrage peu émissif :

Remplacement des fenêtres et portes- fenêtres par des menuiseries avec double-vitrage peu émissif.

(Pour bénéficier du crédit d'impôt pour dépenses d'équipement de l'habitation principale, choisir un  $U_w \leq 1,3 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$  et un facteur de transmission solaire  $Sw \geq 0,3$  ou un  $U_w \leq 1,7 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$  et un facteur de transmission solaire  $Sw \geq 0,36$ .)

 $U_w < 1,7 \text{ W/m}^2 \text{K}$ **portes et fenêtres****Montant estimé par fenêtre**

Lors du changement des fenêtres et s'il n'y a pas d'entrées d'air par ailleurs, prévoir des fenêtres avec des entrées d'air intégrées pour assurer le renouvellement de l'air

Remplacement menuiserie et vitrage peu émissif :

Remplacement des fenêtres et portes- fenêtres par des menuiseries avec double-vitrage peu émissif.

(Pour bénéficier du crédit d'impôt pour dépenses d'équipement de l'habitation principale, choisir un  $U_w \leq 1,3 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$  et un facteur de transmission solaire  $Sw \geq 0,3$  ou un

 $U_w < 1,7 \text{ W/m}^2 \text{K}$



portes et fenêtres

$U_w \leq 1,7 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$  et un facteur de transmission solaire  $S_w \geq 0,36$ .

Montant estimé par fenêtre

Lors du changement des fenêtres et s'il n'y a pas d'entrées d'air par ailleurs, prévoir des fenêtres avec des entrées d'air intégrées pour assurer le renouvellement de l'air

Remplacement menuiserie et vitrage peu émissif :

Remplacement des fenêtres et portes- fenêtres par des menuiseries avec double-vitrage peu émissif.

(Pour bénéficier du crédit d'impôt pour dépenses

d'équipement de l'habitation principale, choisir un  $U_w \leq 1,3$

$\text{W/m}^2 \cdot \text{K}$  et un facteur de transmission solaire  $S_w \geq 0,3$  ou un

$U_w \leq 1,7 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$  et un facteur de transmission solaire  $S_w \geq 0,36$ .

Montant estimé par fenêtre

Lors du changement des fenêtres et s'il n'y a pas d'entrées d'air par ailleurs, prévoir des fenêtres avec des entrées d'air intégrées pour assurer le renouvellement de l'air

Remplacement menuiserie et vitrage peu émissif :

Remplacement des fenêtres et portes- fenêtres par des menuiseries avec double-vitrage peu émissif.

(Pour bénéficier du crédit d'impôt pour dépenses

d'équipement de l'habitation principale, choisir un  $U_w \leq 1,3$

$\text{W/m}^2 \cdot \text{K}$  et un facteur de transmission solaire  $S_w \geq 0,3$  ou un

$U_w \leq 1,7 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$  et un facteur de transmission solaire  $S_w \geq 0,36$ .

Montant estimé par fenêtre

Lors du changement des fenêtres et s'il n'y a pas d'entrées d'air par ailleurs, prévoir des fenêtres avec des entrées d'air intégrées pour assurer le renouvellement de l'air

Remplacement menuiserie et vitrage peu émissif :

Remplacement des fenêtres et portes- fenêtres par des menuiseries avec double-vitrage peu émissif.

(Pour bénéficier du crédit d'impôt pour dépenses

d'équipement de l'habitation principale, choisir un  $U_w \leq 1,3$

$\text{W/m}^2 \cdot \text{K}$  et un facteur de transmission solaire  $S_w \geq 0,3$  ou un

$U_w \leq 1,7 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$  et un facteur de transmission solaire  $S_w \geq 0,36$ .

Montant estimé par fenêtre

Lors du changement des fenêtres et s'il n'y a pas d'entrées d'air par ailleurs, prévoir des fenêtres avec des entrées d'air intégrées pour assurer le renouvellement de l'air

Remplacement menuiserie et vitrage peu émissif :

Remplacement des fenêtres et portes- fenêtres par des menuiseries avec double-vitrage peu émissif.

(Pour bénéficier du crédit d'impôt pour dépenses

d'équipement de l'habitation principale, choisir un  $U_w \leq 1,3$

$\text{W/m}^2 \cdot \text{K}$  et un facteur de transmission solaire  $S_w \geq 0,3$  ou un

$U_w \leq 1,7 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$  et un facteur de transmission solaire  $S_w \geq 0,36$ .

Montant estimé par fenêtre

Lors du changement des fenêtres et s'il n'y a pas d'entrées d'air par ailleurs, prévoir des fenêtres avec des entrées d'air intégrées pour assurer le renouvellement de l'air

Remplacement menuiserie et vitrage peu émissif :

Remplacement des fenêtres et portes- fenêtres par des menuiseries avec double-vitrage peu émissif.

(Pour bénéficier du crédit d'impôt pour dépenses

d'équipement de l'habitation principale, choisir un  $U_w \leq 1,3$

$\text{W/m}^2 \cdot \text{K}$  et un facteur de transmission solaire  $S_w \geq 0,3$  ou un

$U_w \leq 1,7 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$  et un facteur de transmission solaire  $S_w \geq 0,36$ .

Montant estimé par fenêtre

Lors du changement des fenêtres et s'il n'y a pas d'entrées d'air par ailleurs, prévoir des fenêtres avec des entrées d'air intégrées pour assurer le renouvellement de l'air

Remplacement menuiserie et vitrage peu émissif :

Remplacement des fenêtres et portes- fenêtres par des menuiseries avec double-vitrage peu émissif.

$U_w < 1,7 \text{ W/m}^2 \text{K}$

$U_w < 1,7 \text{ W/m}^2 \text{K}$

$U_w < 1,7 \text{ W/m}^2 \text{K}$

$U_w < 1,7 \text{ W/m}^2 \text{K}$

$U_w < 1,7 \text{ W/m}^2 \text{K}$

$U_w < 1,7 \text{ W/m}^2 \text{K}$



portes et fenêtres



portes et fenêtres



portes et fenêtres

(Pour bénéficier du crédit d'impôt pour dépenses d'équipement de l'habitation principale, choisir un  $U_w \leq 1,3$   $W/m^2.K$  et un facteur de transmission solaire  $S_w \geq 0,3$  ou un  $U_w \leq 1,7$   $W/m^2.K$  et un facteur de transmission solaire  $S_w \geq 0,36$ .)

Montant estimé par fenêtre

Lors du changement des fenêtres et s'il n'y a pas d'entrées d'air par ailleurs, prévoir des fenêtres avec des entrées d'air intégrées pour assurer le renouvellement de l'air

Installation d'une porte isolante : Les performances thermiques minimales à respecter sont fixées par l'arrêté du 3 mai 2007 relatif aux caractéristiques thermiques et à la performance énergétique des bâtiments existants :  $U_d \leq 2$   $W/(m^2.K)$

- Respecter les performances thermiques minimales imposées par la réglementation thermique.

Installer une VMC Hygro Réglable type B : Installer une VMC Hygro Réglable type B

Remplacement par un chauffe-eau thermodynamique : Remplacement du chauffe-eau par un chauffe-eau thermodynamique



portes et fenêtres



ventilation



eau chaude sanitaire

2

## Les travaux à envisager montant estimé : 15000 à 18000 €

lot

description

performance recommandée



chauffage

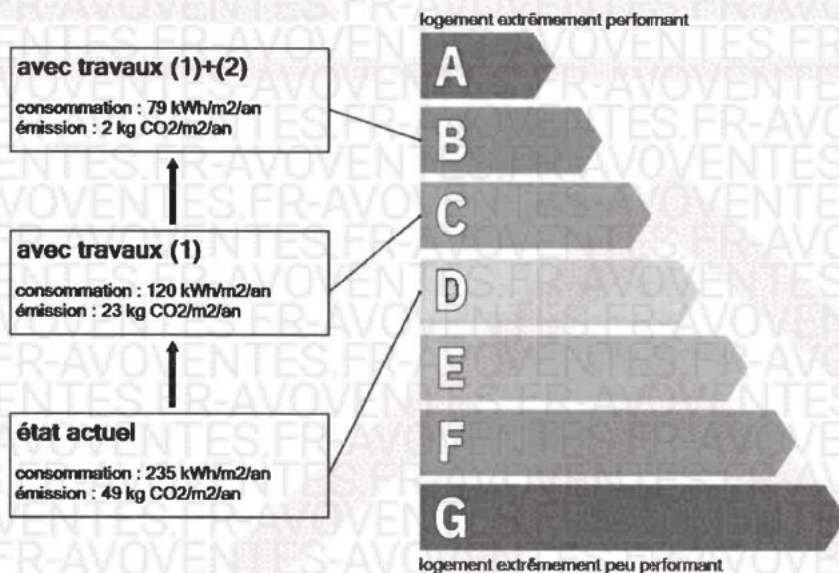
PAC Air Eau : Installation d'une pompe à chaleur air / eau

### Commentaire:

Néant

Recommandations d'amélioration de la performance

Évolution de la performance après travaux



**France Rénov'**

**Préparez votre projet !**

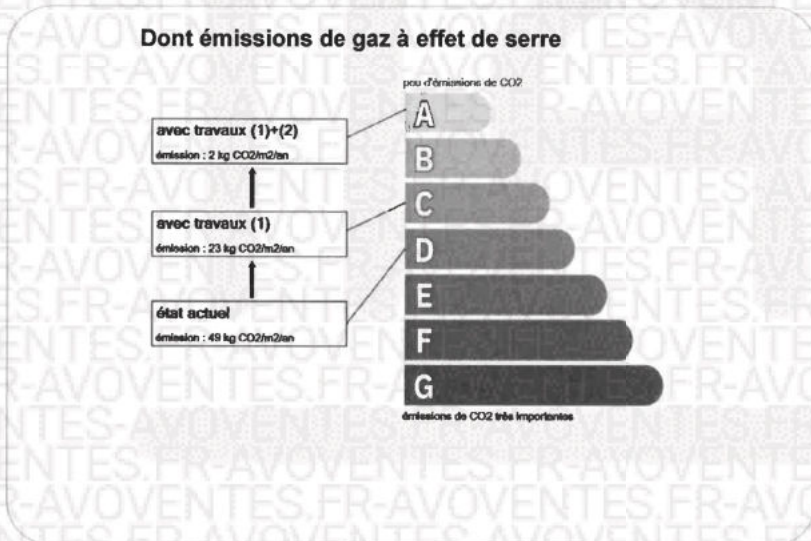
Contactez le conseiller France Rénov' le plus proche de chez vous, pour des conseils gratuits et indépendants sur vos choix de travaux et d'artisans :

[france-renov.gouv.fr/espaces-conseil-fr](https://france-renov.gouv.fr/espaces-conseil-fr)  
ou 0808 800 700 (prix d'un appel local)

Vous pouvez bénéficier d'aides, de primes et de subventions pour vos travaux :

[france-renov.gouv.fr/aides](https://france-renov.gouv.fr/aides)

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité



**Pour répondre à l'urgence climatique et environnementale, la France s'est fixée pour objectif d'ici 2050 de rénover l'ensemble des logements à un haut niveau de performance énergétique.**

À court terme, la priorité est donnée à la suppression des énergies fortement émettrices de gaz à effet de serre (fioul, charbon) et à l'éradication des « passoires énergétiques » d'ici 2028.

## Fiche technique du logement

Cette fiche liste les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par le diagnostiqueur pour obtenir les résultats présentés dans ce document. En cas de problème, contactez la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifiée (diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr).

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par LCP, 25 avenue Léonard de Vinci 33600 PESSAC

Référence du logiciel validé : **AnalysImmo DPE 2021 4.1.1**

Justificatifs fournis pour établir le DPE :

Référence du DPE : **2578E3828818K**

Néant

Invariant fiscal du logement :

Référence de la parcelle cadastrale : **AM-542**


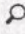


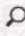

Méthode de calcul utilisée pour l'établissement du DPE : **3CL-DPE 2021**





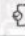









Date de visite du bien : **02/12/2025**

La **surface de référence** d'un logement est la surface habitable du logement au sens de l'article R. 156-1 du code de la construction et de l'habitation, à laquelle sont ajoutées les surfaces des vérandas chauffées ainsi que les surfaces des locaux chauffés pour l'usage principal d'occupation humaine, d'une hauteur sous plafond d'au moins 1,80 mètres.

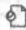


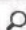








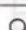
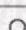
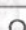
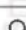
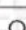
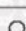
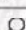
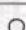
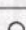

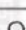
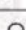

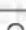



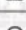

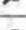

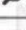
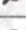

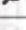


Explications personnalisées sur les éléments pouvant amener à des différences entre les consommations estimées et les consommations réelles :

Néant






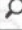



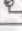






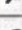
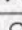

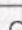
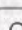
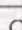
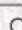
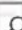
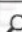







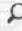
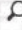





donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
<b>Département</b>		78 - Yvelines
<b>Altitude</b>	 donnée en ligne	57
<b>Type de bien</b>	 observée ou mesurée	Maison Individuelle
<b>Année de construction</b>	 valeur estimée	1980
<b>Surface de référence du logement</b>	 observée ou mesurée	171,99
<b>Nombre de niveaux du logement</b>	 observée ou mesurée	3
<b>Hauteur moyenne sous plafond</b>	 observée ou mesurée	2,41

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Surface	 observée ou mesurée	21,66 m <sup>2</sup>
Matériau mur	 observée ou mesurée	Blocs de béton creux
Epaisseur mur	 observée ou mesurée	20 cm
Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Oui
Année isolation	 document fourni	1978 à 1982
<b>Mur 1</b> Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Non
Inertie	 observée ou mesurée	Légère
Type d'adjacence	 observée ou mesurée	Extérieur
Doublage	 observée ou mesurée	absence de doublage
Orientation	 observée ou mesurée	Nord
Surface	 observée ou mesurée	18,15 m <sup>2</sup>
<b>Mur 2</b> Matériau mur	 observée ou mesurée	Blocs de béton creux
Epaisseur mur	 observée ou mesurée	20 cm
Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Oui











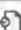
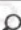

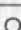




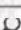















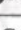



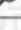
## Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée		
	Année isolation	 document fourni	1978 à 1982	
	Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Non	
	Inertie	 observée ou mesurée	Légère	
	Type d'adjacence	 observée ou mesurée	Extérieur	
	Doublage	 observée ou mesurée	absence de doublage	
	Orientation	 observée ou mesurée	Est	
	Surface	 observée ou mesurée	5,9 m <sup>2</sup>	
	Matériau mur	 observée ou mesurée	Briques pleines simples	
	Epaisseur mur	 observée ou mesurée	19 cm	
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Non	
<b>Mur 3</b>	Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Non	
	Inertie	 observée ou mesurée	Lourde	
	Type d'adjacence	 observée ou mesurée	Extérieur	
	Doublage	 observée ou mesurée	absence de doublage	
	Orientation	 observée ou mesurée	Est	
	Surface	 observée ou mesurée	2,52 m <sup>2</sup>	
	Matériau mur	 observée ou mesurée	Briques pleines simples	
	Epaisseur mur	 observée ou mesurée	19 cm	
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Non	
	<b>Mur 4</b>	Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Non
Inertie		 observée ou mesurée	Lourde	
Type d'adjacence		 observée ou mesurée	Extérieur	
Doublage		 observée ou mesurée	absence de doublage	
Orientation		 observée ou mesurée	Sud	
Surface		 observée ou mesurée	10,08 m <sup>2</sup>	
Matériau mur		 observée ou mesurée	Blocs de béton creux	
Epaisseur mur		 observée ou mesurée	20 cm	
Isolation : oui / non / inconnue		 observée ou mesurée	Oui	
<b>Mur 5</b>		Année isolation	 document fourni	1978 à 1982
	Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Non	
	Inertie	 observée ou mesurée	Légère	
	Type d'adjacence	 observée ou mesurée	Extérieur	
	Doublage	 observée ou mesurée	absence de doublage	
	Orientation	 observée ou mesurée	Est	
	Surface	 observée ou mesurée	5,87 m <sup>2</sup>	
	Matériau mur	 observée ou mesurée	Blocs de béton creux	
	<b>Mur 6</b>	Epaisseur mur	 observée ou mesurée	20 cm
		Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Oui
Année isolation		 document fourni	1978 à 1982	

## Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée	
Mur 7	Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Non
	Inertie	 observée ou mesurée	Légère
	Type d'adjacence	 observée ou mesurée	Extérieur
	Doublage	 observée ou mesurée	absence de doublage
	Orientation	 observée ou mesurée	Sud
	Surface	 observée ou mesurée	19,02 m <sup>2</sup>
	Matériau mur	 observée ou mesurée	Blocs de béton creux
	Epaisseur mur	 observée ou mesurée	20 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Oui
	Année isolation	 document fourni	1978 à 1982
Mur 8	Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Non
	Inertie	 observée ou mesurée	Légère
	Type d'adjacence	 observée ou mesurée	Extérieur
	Doublage	 observée ou mesurée	absence de doublage
	Orientation	 observée ou mesurée	Sud
	Surface	 observée ou mesurée	17,69 m <sup>2</sup>
	Matériau mur	 observée ou mesurée	Blocs de béton creux
	Epaisseur mur	 observée ou mesurée	20 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Oui
	Année isolation	 document fourni	1978 à 1982
Mur 9 1er	Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Non
	Inertie	 observée ou mesurée	Légère
	Type d'adjacence	 observée ou mesurée	Extérieur
	Doublage	 observée ou mesurée	absence de doublage
	Orientation	 observée ou mesurée	Ouest
	Surface	 observée ou mesurée	3,04 m <sup>2</sup>
	Matériau mur	 observée ou mesurée	Blocs de béton creux
	Epaisseur mur	 observée ou mesurée	20 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Oui
	Année isolation	 document fourni	1978 à 1982
Mur 10	Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Non
	Inertie	 observée ou mesurée	Légère
	Type d'adjacence	 observée ou mesurée	Extérieur
	Doublage	 observée ou mesurée	absence de doublage
	Orientation	 observée ou mesurée	Ouest
	Surface	 observée ou mesurée	2,81 m <sup>2</sup>
Mur 10	Matériau mur	 observée ou mesurée	Blocs de béton creux
	Epaisseur mur	 observée ou mesurée	20 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Oui

## Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée		
Mur 10	Année isolation	 document fourni	1978 à 1982	
	Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Non	
	Inertie	 observée ou mesurée	Légère	
	Type d'adjacence	 observée ou mesurée	Extérieur	
	Doublage	 observée ou mesurée	absence de doublage	
	Orientation	 observée ou mesurée	Ouest	
	Surface	 observée ou mesurée	5,04 m <sup>2</sup>	
	Matériau mur	 observée ou mesurée	Blocs de béton creux	
	Epaisseur mur	 observée ou mesurée	20 cm	
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Oui	
	Mur 11	Année isolation	 document fourni	1978 à 1982
		Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Non
		Inertie	 observée ou mesurée	Légère
Type d'adjacence		 observée ou mesurée	Extérieur	
Doublage		 observée ou mesurée	absence de doublage	
Orientation		 observée ou mesurée	Nord	
Surface		 observée ou mesurée	9,61 m <sup>2</sup>	
Matériau mur		 observée ou mesurée	Blocs de béton creux	
Epaisseur mur		 observée ou mesurée	20 cm	
Isolation : oui / non / inconnue		 observée ou mesurée	Oui	
Mur 12		Année isolation	 document fourni	1978 à 1982
		Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Non
		Inertie	 observée ou mesurée	Légère
	Type d'adjacence	 observée ou mesurée	Extérieur	
	Doublage	 observée ou mesurée	absence de doublage	
	Orientation	 observée ou mesurée	Nord	
	Surface	 observée ou mesurée	8,14 m <sup>2</sup>	
	Matériau mur	 observée ou mesurée	Blocs de béton creux	
	Epaisseur mur	 observée ou mesurée	20 cm	
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Oui	
	Mur 13 SS	Année isolation	 valeur par défaut	1980
		Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Non
		Inertie	 observée ou mesurée	Légère
Type d'adjacence		 observée ou mesurée	Terre (paroi enterrée)	
Doublage		 observée ou mesurée	absence de doublage	
Orientation		 observée ou mesurée	Nord	
Surface		 observée ou mesurée	8,9 m <sup>2</sup>	
Mur 14	Matériau mur	 observée ou mesurée	Blocs de béton creux	
	Epaisseur mur	 observée ou mesurée	20 cm	

## Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Isolation : oui / non / inconnue	⊙ observée ou mesurée	Oui
Année isolation	✕ valeur par défaut	1980
Bâtiment construit en matériaux anciens	⊙ observée ou mesurée	Non
Inertie	⊙ observée ou mesurée	Légère
Type d'adjacence	⊙ observée ou mesurée	Terre (paroi enterrée)
Doublage	⊙ observée ou mesurée	absence de doublage
Orientation	⊙ observée ou mesurée	Ouest
Surface	⊙ observée ou mesurée	6,6 m <sup>2</sup>
Matériau mur	⊙ observée ou mesurée	Blocs de béton creux
Epaisseur mur	⊙ observée ou mesurée	20 cm
Isolation : oui / non / inconnue	⊙ observée ou mesurée	Oui
Année isolation	✕ valeur par défaut	1980
Bâtiment construit en matériaux anciens	⊙ observée ou mesurée	Non
Inertie	⊙ observée ou mesurée	Légère
Type d'adjacence	⊙ observée ou mesurée	Cellier
Surface Aiu	⊙ observée ou mesurée	17,04 m <sup>2</sup>
Surface Aue	⊙ observée ou mesurée	64,84 m <sup>2</sup>
Etat isolation des parois du local non chauffé	📄 document fourni	Oui
Doublage	⊙ observée ou mesurée	absence de doublage
Orientation	⊙ observée ou mesurée	Est
Surface	⊙ observée ou mesurée	7,36 m <sup>2</sup>
Matériau mur	⊙ observée ou mesurée	Blocs de béton creux
Epaisseur mur	⊙ observée ou mesurée	20 cm
Isolation : oui / non / inconnue	⊙ observée ou mesurée	Oui
Année isolation	✕ valeur par défaut	1980
Bâtiment construit en matériaux anciens	⊙ observée ou mesurée	Non
Inertie	⊙ observée ou mesurée	Légère
Type d'adjacence	⊙ observée ou mesurée	Garage
Surface Aiu	⊙ observée ou mesurée	17,04 m <sup>2</sup>
Surface Aue	⊙ observée ou mesurée	64,84 m <sup>2</sup>
Etat isolation des parois du local non chauffé	📄 document fourni	Oui
Doublage	⊙ observée ou mesurée	absence de doublage
Orientation	⊙ observée ou mesurée	Sud
Surface	⊙ observée ou mesurée	20,23 m <sup>2</sup>
Type	⊙ observée ou mesurée	Combles aménagés sous rampants
Isolation : oui / non / inconnue	⊙ observée ou mesurée	Oui
Année isolation	📄 document fourni	1978 à 1982
Inertie	⊙ observée ou mesurée	Légère
Type de local non chauffé adjacent	⊙ observée ou mesurée	Extérieur

## Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Plafond 2	Surface	🔍 observée ou mesurée 22,01 m <sup>2</sup>
	Type	🔍 observée ou mesurée Bois sous solives bois
	Isolation : oui / non / inconnue	🔍 observée ou mesurée Oui
	Année isolation	📄 document fourni 1978 à 1982
	Inertie	🔍 observée ou mesurée Légère
	Type de local non chauffé adjacent	🔍 observée ou mesurée Combles perdus
	Type d'adjacence	🔍 observée ou mesurée 22,01 m <sup>2</sup>
	Surface Aue	🔍 observée ou mesurée 23,11 m <sup>2</sup>
	Etat isolation des parois du local non chauffé	📄 document fourni Non
	Plafond 3	Surface
Type		🔍 observée ou mesurée Bois sous solives bois
Isolation : oui / non / inconnue		🔍 observée ou mesurée Oui
Année isolation		📄 document fourni 1978 à 1982
Inertie		🔍 observée ou mesurée Légère
Type de local non chauffé adjacent		🔍 observée ou mesurée Local non chauffé et non accessible
Plafond 4	Surface	🔍 observée ou mesurée 0,09 m <sup>2</sup>
	Type	🔍 observée ou mesurée Toiture en bac acier
	Isolation : oui / non / inconnue	🔍 observée ou mesurée Non
	Inertie	🔍 observée ou mesurée Légère
	Type de local non chauffé adjacent	🔍 observée ou mesurée Extérieur
Plancher 1	Surface	🔍 observée ou mesurée 17,02 m <sup>2</sup>
	Type de plancher bas	🔍 observée ou mesurée Dalle béton
	Isolation : oui / non / inconnue	🔍 observée ou mesurée Non
	Périmètre plancher déperditif sur terre-plein, vide sanitaire ou sous-sol non chauffé	🔍 observée ou mesurée 16,52 m
	Surface plancher sur terre-plein, vide sanitaire ou sous-sol non chauffé	🔍 observée ou mesurée 17,02 m <sup>2</sup>
	Inertie	🔍 observée ou mesurée Lourde
	Type d'adjacence	🔍 observée ou mesurée Terre-plein
Plancher 2	Surface	🔍 observée ou mesurée 17,02 m <sup>2</sup>
	Type de plancher bas	🔍 observée ou mesurée Entrevous, terre-cuite, poutrelles béton
	Isolation : oui / non / inconnue	🔍 observée ou mesurée Non
	Inertie	🔍 observée ou mesurée Lourde
	Type d'adjacence	🔍 observée ou mesurée Local chauffé
Plancher 3	Surface	🔍 observée ou mesurée 82,18 m <sup>2</sup>
	Type de plancher bas	🔍 observée ou mesurée Entrevous, terre-cuite, poutrelles béton
	Isolation : oui / non / inconnue	🔍 observée ou mesurée Non
	Périmètre plancher déperditif sur terre-plein, vide sanitaire ou sous-sol non chauffé	🔍 observée ou mesurée 25,1 m
	Surface plancher sur terre-plein, vide sanitaire ou sous-sol non chauffé	🔍 observée ou mesurée 82,18 m <sup>2</sup>

## Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Inertie	☉ observée ou mesurée	Lourde
Type d'adjacence	☉ observée ou mesurée	Sous-sol non chauffé
Surface de baies	☉ observée ou mesurée	0,7 m <sup>2</sup>
Type de vitrage	☉ observée ou mesurée	Double vitrage vertical
Épaisseur lame air	☉ observée ou mesurée	15 mm
Présence couche peu émissive	☉ observée ou mesurée	Non
Gaz de remplissage	☉ observée ou mesurée	Argon ou Krypton
Double fenêtre	☉ observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage	☉ observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison ≥ 75°)
Type menuiserie	☉ observée ou mesurée	Menuiserie PVC
<b>Fenêtre 1</b>		
Positionnement de la menuiserie	☉ observée ou mesurée	Nu intérieur
Type ouverture	☉ observée ou mesurée	Fenêtres battantes
Type volets	☉ observée ou mesurée	Sans
Orientation des baies	☉ observée ou mesurée	Nord
Type de masque proches	☉ observée ou mesurée	Absence de masque proche
Type de masques lointains	☉ observée ou mesurée	Absence de masque lointain
Présence de joints	☉ observée ou mesurée	Non
Type d'adjacence	☉ observée ou mesurée	Extérieur
Largeur approximative du dormant	☉ observée ou mesurée	5 cm
Surface de baies	☉ observée ou mesurée	1,44 m <sup>2</sup>
Type de vitrage	☉ observée ou mesurée	Double vitrage vertical
Épaisseur lame air	☉ observée ou mesurée	8 mm
Présence couche peu émissive	☉ observée ou mesurée	Non
Gaz de remplissage	☉ observée ou mesurée	Air
Double fenêtre	☉ observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage	☉ observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison ≥ 75°)
Type menuiserie	☉ observée ou mesurée	Menuiserie Bois
<b>Fenêtre 2</b>		
Positionnement de la menuiserie	☉ observée ou mesurée	Nu intérieur
Type ouverture	☉ observée ou mesurée	Fenêtres battantes
Type volets	☉ observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois, (épaisseur tablier ≥ 22mm)
Orientation des baies	☉ observée ou mesurée	Nord
Type de masque proches	☉ observée ou mesurée	Absence de masque proche
Type de masques lointains	☉ observée ou mesurée	Absence de masque lointain
Présence de joints	☉ observée ou mesurée	Non
Type d'adjacence	☉ observée ou mesurée	Extérieur
Largeur approximative du dormant	☉ observée ou mesurée	5 cm
Surface de baies	☉ observée ou mesurée	4,05 m <sup>2</sup>
Type de vitrage	☉ observée ou mesurée	Double vitrage vertical
<b>Fenêtre 3</b>		
Épaisseur lame air	☉ observée ou mesurée	8 mm
Présence couche peu émissive	☉ observée ou mesurée	Non

## Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	origine de la donnée	valeur renseignée
	Gaz de remplissage	☺ observée ou mesurée	Air
	Double fenêtre	☺ observée ou mesurée	Non
	Inclinaison vitrage	☺ observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$ )
	Type menuiserie	☺ observée ou mesurée	Menuiserie Bois
	Positionnement de la menuiserie	☺ observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type ouverture	☺ observée ou mesurée	Portes-fenêtres battantes sans soubassement
	Type volets	☺ observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois, (épaisseur tablier $\geq 22\text{mm}$ )
	Orientation des baies	☺ observée ou mesurée	Est
	Type de masque proches	☺ observée ou mesurée	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	☺ observée ou mesurée	Absence de masque lointain
	Présence de joints	☺ observée ou mesurée	Non
	Type d'adjacence	☺ observée ou mesurée	Extérieur
	Largeur approximative du dormant	☺ observée ou mesurée	5 cm
	Surface de baies	☺ observée ou mesurée	2,7 m <sup>2</sup>
	Type de vitrage	☺ observée ou mesurée	Double vitrage vertical
	Epaisseur lame air	☺ observée ou mesurée	16 mm
	Présence couche peu émissive	☺ observée ou mesurée	Oui
	Gaz de remplissage	☺ observée ou mesurée	Argon ou Krypton
	Double fenêtre	☺ observée ou mesurée	Non
	Inclinaison vitrage	☺ observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$ )
	Type menuiserie	☺ observée ou mesurée	Menuiserie PVC
<b>Fenêtre 4</b>	Positionnement de la menuiserie	☺ observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type ouverture	☺ observée ou mesurée	Portes-fenêtres battantes sans soubassement
	Type volets	☺ observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois, (épaisseur tablier $\geq 22\text{mm}$ )
	Orientation des baies	☺ observée ou mesurée	Sud
	Type de masque proches	☺ observée ou mesurée	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	☺ observée ou mesurée	Absence de masque lointain
	Présence de joints	☺ observée ou mesurée	Non
	Type d'adjacence	☺ observée ou mesurée	Extérieur
	Largeur approximative du dormant	☺ observée ou mesurée	5 cm
	Surface de baies	☺ observée ou mesurée	2,7 m <sup>2</sup>
	Type de vitrage	☺ observée ou mesurée	Double vitrage vertical
	Epaisseur lame air	☺ observée ou mesurée	8 mm
	Présence couche peu émissive	☺ observée ou mesurée	Non
	Gaz de remplissage	☺ observée ou mesurée	Air
<b>Fenêtre 5</b>	Double fenêtre	☺ observée ou mesurée	Non
	Inclinaison vitrage	☺ observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$ )
	Type menuiserie	☺ observée ou mesurée	Menuiserie Bois
	Positionnement de la menuiserie	☺ observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type ouverture	☺ observée ou mesurée	Portes-fenêtres battantes sans soubassement

## Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	origine de la donnée	valeur renseignée
Type volets	<input type="radio"/>	observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois, (épaisseur tablier $\geq$ 22mm)
Orientation des baies	<input type="radio"/>	observée ou mesurée	Ouest
Type de masque proches	<input type="radio"/>	observée ou mesurée	Absence de masque proche
Type de masques lointains	<input type="radio"/>	observée ou mesurée	Absence de masque lointain
Présence de joints	<input type="radio"/>	observée ou mesurée	Non
Type d'adjacence	<input type="radio"/>	observée ou mesurée	Extérieur
Largeur approximative du dormant	<input type="radio"/>	observée ou mesurée	5 cm
Surface de baies	<input type="radio"/>	observée ou mesurée	2,7 m <sup>2</sup>
Type de vitrage	<input type="radio"/>	observée ou mesurée	Double vitrage vertical
Épaisseur lame air	<input type="radio"/>	observée ou mesurée	8 mm
Présence couche peu émissive	<input type="radio"/>	observée ou mesurée	Non
Gaz de remplissage	<input type="radio"/>	observée ou mesurée	Air
Double fenêtre	<input type="radio"/>	observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage	<input type="radio"/>	observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq$ 75°)
Type menuiserie	<input type="radio"/>	observée ou mesurée	Menuiserie Bois
<b>Fenêtre 6</b>	<input type="radio"/>	observée ou mesurée	Nu intérieur
Type ouverture	<input type="radio"/>	observée ou mesurée	Portes-fenêtres battantes sans soubassement
Type volets	<input type="radio"/>	observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois, (épaisseur tablier $\geq$ 22mm)
Orientation des baies	<input type="radio"/>	observée ou mesurée	Ouest
Type de masque proches	<input type="radio"/>	observée ou mesurée	Absence de masque proche
Type de masques lointains	<input type="radio"/>	observée ou mesurée	Absence de masque lointain
Présence de joints	<input type="radio"/>	observée ou mesurée	Non
Type d'adjacence	<input type="radio"/>	observée ou mesurée	Extérieur
Largeur approximative du dormant	<input type="radio"/>	observée ou mesurée	5 cm
Surface de baies	<input type="radio"/>	observée ou mesurée	1,89 m <sup>2</sup>
Type de vitrage	<input type="radio"/>	observée ou mesurée	Double vitrage vertical
Épaisseur lame air	<input type="radio"/>	observée ou mesurée	8 mm
Présence couche peu émissive	<input type="radio"/>	observée ou mesurée	Non
Gaz de remplissage	<input type="radio"/>	observée ou mesurée	Air
Double fenêtre	<input type="radio"/>	observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage	<input type="radio"/>	observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq$ 75°)
Type menuiserie	<input type="radio"/>	observée ou mesurée	Menuiserie Bois
<b>Fenêtre 7</b>	<input type="radio"/>	observée ou mesurée	Nu intérieur
Type ouverture	<input type="radio"/>	observée ou mesurée	Fenêtres battantes
Type volets	<input type="radio"/>	observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois (épaisseur tablier $\leq$ 22mm)
Orientation des baies	<input type="radio"/>	observée ou mesurée	Ouest
Type de masque proches	<input type="radio"/>	observée ou mesurée	Absence de masque proche
Type de masques lointains	<input type="radio"/>	observée ou mesurée	Absence de masque lointain
Présence de joints	<input type="radio"/>	observée ou mesurée	Non
Type d'adjacence	<input type="radio"/>	observée ou mesurée	Extérieur

## Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
<b>Fenêtre 8</b>	Largeur approximative du dormant	⊗ observée ou mesurée 5 cm
	Surface de baies	⊗ observée ou mesurée 0,65 m <sup>2</sup>
	Type de vitrage	⊗ observée ou mesurée Double vitrage vertical
	Epaisseur lame air	⊗ observée ou mesurée 8 mm
	Présence couche peu émissive	⊗ observée ou mesurée Non
	Gaz de remplissage	⊗ observée ou mesurée Air
	Double fenêtre	⊗ observée ou mesurée Non
	Inclinaison vitrage	⊗ observée ou mesurée Verticale (Inclinaison ≥ 75°)
	Type menuiserie	⊗ observée ou mesurée Menuiserie Bois
	Positionnement de la menuiserie	⊗ observée ou mesurée Nu intérieur
	Type ouverture	⊗ observée ou mesurée Fenêtres battantes
	Type volets	⊗ observée ou mesurée Sans
	Orientation des baies	⊗ observée ou mesurée Nord
	Type de masque proches	⊗ observée ou mesurée Absence de masque proche
	Type de masques lointains	⊗ observée ou mesurée Absence de masque lointain
	Présence de joints	⊗ observée ou mesurée Non
	Type d'adjacence	⊗ observée ou mesurée Extérieur
<b>Fenêtre 9</b>	Largeur approximative du dormant	⊗ observée ou mesurée 5 cm
	Surface de baies	⊗ observée ou mesurée 1,69 m <sup>2</sup>
	Type de vitrage	⊗ observée ou mesurée Double vitrage vertical
	Epaisseur lame air	⊗ observée ou mesurée 8 mm
	Présence couche peu émissive	⊗ observée ou mesurée Non
	Gaz de remplissage	⊗ observée ou mesurée Air
	Double fenêtre	⊗ observée ou mesurée Non
	Inclinaison vitrage	⊗ observée ou mesurée Verticale (Inclinaison ≥ 75°)
	Type menuiserie	⊗ observée ou mesurée Menuiserie Bois
	Positionnement de la menuiserie	⊗ observée ou mesurée Nu intérieur
	Type ouverture	⊗ observée ou mesurée Fenêtres battantes
	Type volets	⊗ observée ou mesurée Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois (épaisseur tablier ≤ 22mm)
	Orientation des baies	⊗ observée ou mesurée Ouest
	Type de masque proches	⊗ observée ou mesurée Absence de masque proche
	Type de masques lointains	⊗ observée ou mesurée Absence de masque lointain
	Présence de joints	⊗ observée ou mesurée Non
	Type d'adjacence	⊗ observée ou mesurée Extérieur
<b>Fenêtre 10</b>	Largeur approximative du dormant	⊗ observée ou mesurée 5 cm
	Surface de baies	⊗ observée ou mesurée 1,19 m <sup>2</sup>
	Type de vitrage	⊗ observée ou mesurée Double vitrage horizontal
	Epaisseur lame air	⊗ observée ou mesurée 14 mm
	Présence couche peu émissive	⊗ observée ou mesurée Oui
Gaz de remplissage	⊗ observée ou mesurée Argon ou Krypton	

## Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Double fenêtre	☉ observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage	☉ observée ou mesurée	Horizontale ( $25^\circ \leq$ Inclinaison $< 75^\circ$ )
Type menuiserie	☉ observée ou mesurée	Menuiserie Bois
Positionnement de la menuiserie	☉ observée ou mesurée	Nu intérieur
Type ouverture	☉ observée ou mesurée	Fenêtres battantes
Type volets	☉ observée ou mesurée	Protection solaire hors fermeture
Orientation des baies	☉ observée ou mesurée	Est
Type de masque proches	☉ observée ou mesurée	Absence de masque proche
Type de masques lointains	☉ observée ou mesurée	Absence de masque lointain
Présence de joints	☉ observée ou mesurée	Non
Type d'adjacence	☉ observée ou mesurée	Extérieur
Largeur approximative du dormant	☉ observée ou mesurée	5 cm
Surface de baies	☉ observée ou mesurée	1,8 m <sup>2</sup>
Type de vitrage	☉ observée ou mesurée	Double vitrage vertical
Épaisseur lame air	☉ observée ou mesurée	12 mm
Présence couche peu émissive	☉ observée ou mesurée	Non
Gaz de remplissage	☉ observée ou mesurée	Air
Double fenêtre	☉ observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage	☉ observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$ )
Type menuiserie	☉ observée ou mesurée	Menuiserie métallique à rupture de pont thermique
<b>Fenêtre 11</b>	☉ observée ou mesurée	Nu intérieur
Type ouverture	☉ observée ou mesurée	Fenêtres sans ouverture possible
Type volets	☉ observée ou mesurée	Sans
Orientation des baies	☉ observée ou mesurée	Est
Type de masque proches	☉ observée ou mesurée	Absence de masque proche
Type de masques lointains	☉ observée ou mesurée	Absence de masque lointain
Présence de joints	☉ observée ou mesurée	Non
Type d'adjacence	☉ observée ou mesurée	Extérieur
Largeur approximative du dormant	☉ observée ou mesurée	5 cm
Surface de baies	☉ observée ou mesurée	1,8 m <sup>2</sup>
Type de vitrage	☉ observée ou mesurée	Double vitrage vertical
Épaisseur lame air	☉ observée ou mesurée	12 mm
Présence couche peu émissive	☉ observée ou mesurée	Non
Gaz de remplissage	☉ observée ou mesurée	Air
<b>Fenêtre 12</b>	☉ observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage	☉ observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$ )
Type menuiserie	☉ observée ou mesurée	Menuiserie métallique à rupture de pont thermique
Positionnement de la menuiserie	☉ observée ou mesurée	Nu intérieur
Type ouverture	☉ observée ou mesurée	Fenêtres sans ouverture possible
Type volets	☉ observée ou mesurée	Sans

## Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	origine de la donnée	valeur renseignée
Fenêtre 13	Orientation des baies	☺ observée ou mesurée	Est
	Type de masque proches	☺ observée ou mesurée	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	☺ observée ou mesurée	Absence de masque lointain
	Présence de joints	☺ observée ou mesurée	Non
	Type d'adjacence	☺ observée ou mesurée	Extérieur
	Largeur approximative du dormant	☺ observée ou mesurée	5 cm
	Surface de baies	☺ observée ou mesurée	2,8 m <sup>2</sup>
	Type de vitrage	☺ observée ou mesurée	Double vitrage vertical
	Epaisseur lame air	☺ observée ou mesurée	12 mm
	Présence couche peu émissive	☺ observée ou mesurée	Non
	Gaz de remplissage	☺ observée ou mesurée	Air
	Double fenêtre	☺ observée ou mesurée	Non
	Inclinaison vitrage	☺ observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison ≥ 75°)
	Type menuiserie	☺ observée ou mesurée	Menuiserie métallique à rupture de pont thermique
	Positionnement de la menuiserie	☺ observée ou mesurée	Nu intérieur
	Fenêtre 14	Type ouverture	☺ observée ou mesurée
Type volets		☺ observée ou mesurée	Sans
Orientation des baies		☺ observée ou mesurée	Est
Type de masque proches		☺ observée ou mesurée	Absence de masque proche
Type de masques lointains		☺ observée ou mesurée	Absence de masque lointain
Présence de joints		☺ observée ou mesurée	Non
Type d'adjacence		☺ observée ou mesurée	Extérieur
Largeur approximative du dormant		☺ observée ou mesurée	5 cm
Surface de baies		☺ observée ou mesurée	3,66 m <sup>2</sup>
Type de vitrage		☺ observée ou mesurée	Double vitrage vertical
Epaisseur lame air		☺ observée ou mesurée	12 mm
Présence couche peu émissive		☺ observée ou mesurée	Non
Gaz de remplissage		☺ observée ou mesurée	Air
Double fenêtre		☺ observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage		☺ observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison ≥ 75°)
Type menuiserie		☺ observée ou mesurée	Menuiserie métallique à rupture de pont thermique
Positionnement de la menuiserie	☺ observée ou mesurée	Nu intérieur	
Type ouverture	☺ observée ou mesurée	Portes-fenêtres coulissantes	
Type volets	☺ observée ou mesurée	Sans	
Orientation des baies	☺ observée ou mesurée	Sud	
Type de masque proches	☺ observée ou mesurée	Absence de masque proche	
Type de masques lointains	☺ observée ou mesurée	Absence de masque lointain	
Présence de joints	☺ observée ou mesurée	Non	
Type d'adjacence	☺ observée ou mesurée	Extérieur	
Largeur approximative du dormant	☺ observée ou mesurée	5 cm	

## Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	origine de la donnée	valeur renseignée
	Surface de baies	☉ observée ou mesurée	1,12 m <sup>2</sup>
	Type de vitrage	☉ observée ou mesurée	Double vitrage vertical
	Épaisseur lame air	☉ observée ou mesurée	12 mm
	Présence couche peu émissive	☉ observée ou mesurée	Non
	Gaz de remplissage	☉ observée ou mesurée	Air
	Double fenêtre	☉ observée ou mesurée	Non
	Inclinaison vitrage	☉ observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison ≥ 75°)
	Type menuiserie	☉ observée ou mesurée	Menuiserie métallique à rupture de pont thermique
<b>Fenêtre 15</b>	Positionnement de la menuiserie	☉ observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type ouverture	☉ observée ou mesurée	Fenêtres sans ouverture possible
	Type volets	☉ observée ou mesurée	Sans
	Orientation des baies	☉ observée ou mesurée	Sud
	Type de masque proches	☉ observée ou mesurée	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	☉ observée ou mesurée	Absence de masque lointain
	Présence de joints	☉ observée ou mesurée	Non
	Type d'adjacence	☉ observée ou mesurée	Extérieur
	Largeur approximative du dormant	☉ observée ou mesurée	5 cm
	Surface de baies	☉ observée ou mesurée	1,12 m <sup>2</sup>
	Type de vitrage	☉ observée ou mesurée	Double vitrage vertical
	Épaisseur lame air	☉ observée ou mesurée	12 mm
	Présence couche peu émissive	☉ observée ou mesurée	Non
	Gaz de remplissage	☉ observée ou mesurée	Air
	Double fenêtre	☉ observée ou mesurée	Non
	Inclinaison vitrage	☉ observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison ≥ 75°)
	Type menuiserie	☉ observée ou mesurée	Menuiserie métallique à rupture de pont thermique
<b>Fenêtre 16</b>	Positionnement de la menuiserie	☉ observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type ouverture	☉ observée ou mesurée	Fenêtres sans ouverture possible
	Type volets	☉ observée ou mesurée	Sans
	Orientation des baies	☉ observée ou mesurée	Sud
	Type de masque proches	☉ observée ou mesurée	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	☉ observée ou mesurée	Absence de masque lointain
	Présence de joints	☉ observée ou mesurée	Non
	Type d'adjacence	☉ observée ou mesurée	Extérieur
	Largeur approximative du dormant	☉ observée ou mesurée	5 cm
	Surface de baies	☉ observée ou mesurée	20,96 m <sup>2</sup>
	Type de vitrage	☉ observée ou mesurée	Polycarbonate
	Présence couche peu émissive	☉ observée ou mesurée	Non
<b>Fenêtre 17</b>	Double fenêtre	☉ observée ou mesurée	Non
	Inclinaison vitrage	☉ observée ou mesurée	Horizontale (Inclinaison < 25°)
	Positionnement de la menuiserie	☉ observée ou mesurée	Nu intérieur

## Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée	
Porte 1	Type ouverture	☉ observée ou mesurée	Polycarbonate
	Type volets	☉ observée ou mesurée	Sans
	Orientation des baies	☉ observée ou mesurée	Est
	Type de masque proches	☉ observée ou mesurée	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	☉ observée ou mesurée	Absence de masque lointain
	Présence de joints	☉ observée ou mesurée	Non
	Type d'adjacence	☉ observée ou mesurée	Extérieur
	Largeur approximative du dormant	☉ observée ou mesurée	5 cm
	Type de menuiserie	☉ observée ou mesurée	Bois
	Type de porte	☉ observée ou mesurée	Vitrée double vitrage
	Surface	☉ observée ou mesurée	1,91 m <sup>2</sup>
	Présence de joints	☉ observée ou mesurée	Non
	Type d'adjacence	☉ observée ou mesurée	Extérieur
Porte 2	Largeur approximative du dormant	☉ observée ou mesurée	5 cm
	Type de menuiserie	☉ observée ou mesurée	Bois
	Type de porte	☉ observée ou mesurée	Opaque pleine
	Surface	☉ observée ou mesurée	1,54 m <sup>2</sup>
	Présence de joints	☉ observée ou mesurée	Non
	Type d'adjacence	☉ observée ou mesurée	Cellier
Porte 3	Largeur approximative du dormant	☉ observée ou mesurée	5 cm
	Type de menuiserie	☉ observée ou mesurée	Bois
	Type de porte	☉ observée ou mesurée	Opaque pleine
	Surface	☉ observée ou mesurée	1,54 m <sup>2</sup>
	Présence de joints	☉ observée ou mesurée	Non
	Type d'adjacence	☉ observée ou mesurée	Garage
Linéaire Plancher 1 Mur 13 SS	Largeur approximative du dormant	☉ observée ou mesurée	5 cm
	Type de pont thermique	☉ observée ou mesurée	Plancher bas - Mur
	Type isolation	☉ observée ou mesurée	Mur 13 SS : ITI
Linéaire Plancher 1 Mur 14	Longueur du pont thermique	☉ observée ou mesurée	3,95 m
	Type de pont thermique	☉ observée ou mesurée	Plancher bas - Mur
	Type isolation	☉ observée ou mesurée	Mur 14 : ITI
Linéaire Plancher 1 Mur 15	Longueur du pont thermique	☉ observée ou mesurée	4,32 m
	Type de pont thermique	☉ observée ou mesurée	Plancher bas - Mur
	Type isolation	☉ observée ou mesurée	Mur 15 : ITI ITR
Linéaire Plancher 1 Mur 16	Longueur du pont thermique	☉ observée ou mesurée	3,95 m
	Type de pont thermique	☉ observée ou mesurée	Plancher bas - Mur
	Type isolation	☉ observée ou mesurée	Mur 16 : ITI ITR
Linéaire Plancher 3 Mur 1	Longueur du pont thermique	☉ observée ou mesurée	4,32 m
	Type de pont thermique	☉ observée ou mesurée	Plancher bas - Mur
Linéaire Plancher 3 Mur 1	Type isolation	☉ observée ou mesurée	Mur 1 : ITI

## Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
Linéaire Plancher 3 Mur 2	Longueur du pont thermique	☉ observée ou mesurée	6,46 m
	Type de pont thermique	☉ observée ou mesurée	Plancher bas - Mur
Linéaire Plancher 3 Mur 3	Type isolation	☉ observée ou mesurée	Mur 2 : ITI
	Longueur du pont thermique	☉ observée ou mesurée	3,48 m
Linéaire Plancher 3 Mur 4	Type de pont thermique	☉ observée ou mesurée	Plancher bas - Mur
	Longueur du pont thermique	☉ observée ou mesurée	5,72 m
Linéaire Plancher 3 Mur 5	Type de pont thermique	☉ observée ou mesurée	Plancher bas - Mur
	Longueur du pont thermique	☉ observée ou mesurée	3,68 m
Linéaire Plancher 3 Mur 6	Type de pont thermique	☉ observée ou mesurée	Plancher bas - Mur
	Type isolation	☉ observée ou mesurée	Mur 5 : ITI
Linéaire Plancher 3 Mur 7	Longueur du pont thermique	☉ observée ou mesurée	5,72 m
	Type de pont thermique	☉ observée ou mesurée	Plancher bas - Mur
Linéaire Plancher 3 Mur 8	Type isolation	☉ observée ou mesurée	Mur 6 : ITI
	Longueur du pont thermique	☉ observée ou mesurée	3,47 m
Linéaire Plancher 3 Mur 8	Type de pont thermique	☉ observée ou mesurée	Plancher bas - Mur
	Type isolation	☉ observée ou mesurée	Mur 7 : ITI
Linéaire Mur 1 (vers le haut)	Longueur du pont thermique	☉ observée ou mesurée	7,7 m
	Type de pont thermique	☉ observée ou mesurée	Plancher bas - Mur
Linéaire Mur 3 (vers le haut)	Type isolation	☉ observée ou mesurée	Mur 8 : ITI
	Longueur du pont thermique	☉ observée ou mesurée	5,04 m
Linéaire Mur 4 (vers le haut)	Type de pont thermique	☉ observée ou mesurée	Plancher intermédiaire lourd - Mur lourd
	Type isolation	☉ observée ou mesurée	ITI
Linéaire Mur 5 (vers le haut)	Longueur du pont thermique	☉ observée ou mesurée	7,13 m
	Type de pont thermique	☉ observée ou mesurée	Plancher intermédiaire lourd - Mur lourd
Linéaire Mur 6 (vers le haut)	Longueur du pont thermique	☉ observée ou mesurée	5,72 m
	Type de pont thermique	☉ observée ou mesurée	Plancher intermédiaire lourd - Mur lourd
Linéaire Mur 7 (vers le haut)	Type de pont thermique	☉ observée ou mesurée	Plancher intermédiaire lourd - Mur lourd
	Type isolation	☉ observée ou mesurée	ITI
Linéaire Mur 8 (vers le haut)	Longueur du pont thermique	☉ observée ou mesurée	5,72 m
	Type de pont thermique	☉ observée ou mesurée	Plancher intermédiaire lourd - Mur lourd
Linéaire Mur 6 (vers le haut)	Type isolation	☉ observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	☉ observée ou mesurée	3,47 m
Linéaire Mur 7 (vers le haut)	Type de pont thermique	☉ observée ou mesurée	Plancher intermédiaire lourd - Mur lourd
	Type isolation	☉ observée ou mesurée	ITI
Linéaire Mur 8 (vers le haut)	Longueur du pont thermique	☉ observée ou mesurée	7,7 m
	Type de pont thermique	☉ observée ou mesurée	Plancher intermédiaire lourd - Mur lourd
Linéaire Mur 8 (vers le haut)	Type isolation	☉ observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	☉ observée ou mesurée	9,35 m
Linéaire Mur 8 (vers le haut)	Type de pont thermique	☉ observée ou mesurée	Plancher intermédiaire lourd - Mur lourd
	Type isolation	☉ observée ou mesurée	ITI

## Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée	
<b>Linéaire Mur 13 SS (vers le haut)</b>	Type isolation	☐ observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	☐ observée ou mesurée	3,95 m
	Type de pont thermique	☐ observée ou mesurée	Plancher intermédiaire lourd - Mur lourd
<b>Linéaire Mur 14 (vers le haut)</b>	Type isolation	☐ observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	☐ observée ou mesurée	4,32 m
	Type de pont thermique	☐ observée ou mesurée	Plancher intermédiaire lourd - Mur lourd
<b>Linéaire Mur 15 (vers le haut)</b>	Type isolation	☐ observée ou mesurée	ITI ITR
	Longueur du pont thermique	☐ observée ou mesurée	3,95 m
	Type de pont thermique	☐ observée ou mesurée	Plancher intermédiaire lourd - Mur lourd
<b>Linéaire Mur 16 (vers le haut)</b>	Type isolation	☐ observée ou mesurée	ITI ITR
	Longueur du pont thermique	☐ observée ou mesurée	4,32 m
	Type de pont thermique	☐ observée ou mesurée	Plancher intermédiaire lourd - Mur lourd
<b>Linéaire Mur 1 (vers le bas)</b>	Type isolation	☐ observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	☐ observée ou mesurée	6,46 m
	Type de pont thermique	☐ observée ou mesurée	Plancher intermédiaire lourd - Mur lourd
<b>Linéaire Mur 8 (vers le bas)</b>	Type isolation	☐ observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	☐ observée ou mesurée	5,04 m
	Type de pont thermique	☐ observée ou mesurée	Plancher intermédiaire lourd - Mur lourd
<b>Linéaire Mur 9 1er (vers le bas)</b>	Type isolation	☐ observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	☐ observée ou mesurée	2,9 m
	Type de pont thermique	☐ observée ou mesurée	Plancher intermédiaire lourd - Mur lourd
<b>Linéaire Mur 10 (vers le bas)</b>	Type isolation	☐ observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	☐ observée ou mesurée	4,01 m
	Type de pont thermique	☐ observée ou mesurée	Plancher intermédiaire lourd - Mur lourd
<b>Linéaire Mur 11 (vers le bas)</b>	Type isolation	☐ observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	☐ observée ou mesurée	7,2 m
	Type de pont thermique	☐ observée ou mesurée	Plancher intermédiaire lourd - Mur lourd
<b>Linéaire Mur 12 (vers le bas)</b>	Type isolation	☐ observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	☐ observée ou mesurée	5,7 m
	Type de pont thermique	☐ observée ou mesurée	Refend - Mur
<b>Linéaire Mur 1 (à gauche du refend)</b>	Type isolation	☐ observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	☐ observée ou mesurée	2,47 m
	Type de pont thermique	☐ observée ou mesurée	Refend - Mur
<b>Linéaire Mur 8 (à gauche du refend)</b>	Type isolation	☐ observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	☐ observée ou mesurée	2,47 m
	Type de pont thermique	☐ observée ou mesurée	Refend - Mur
<b>Linéaire Mur 1 (à droite du refend)</b>	Type isolation	☐ observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	☐ observée ou mesurée	2,47 m
	Type de pont thermique	☐ observée ou mesurée	Refend - Mur
<b>Linéaire Mur 8 (à droite du refend)</b>	Type de pont thermique	☐ observée ou mesurée	Refend - Mur
	Type isolation	☐ observée ou mesurée	ITI
	Type de pont thermique	☐ observée ou mesurée	Refend - Mur

## Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
<b>Linéaire Fenêtre 1 Mur 1</b>	Longueur du pont thermique	<input type="radio"/> observée ou mesurée	2,47 m
	Type de pont thermique	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Type isolation	<input type="radio"/> observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	<input type="radio"/> observée ou mesurée	3,4 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	<input type="radio"/> observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Non
<b>Linéaire Fenêtre 2 Mur 1</b>	Position menuiseries	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type de pont thermique	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Type isolation	<input type="radio"/> observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	<input type="radio"/> observée ou mesurée	4,8 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	<input type="radio"/> observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Non
<b>Linéaire Fenêtre 3 Mur 5</b>	Position menuiseries	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type de pont thermique	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Type isolation	<input type="radio"/> observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	<input type="radio"/> observée ou mesurée	6,3 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	<input type="radio"/> observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Non
<b>Linéaire Fenêtre 4 Mur 6</b>	Position menuiseries	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type de pont thermique	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Type isolation	<input type="radio"/> observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	<input type="radio"/> observée ou mesurée	5,7 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	<input type="radio"/> observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Non
<b>Linéaire Fenêtre 5 Mur 8</b>	Position menuiseries	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type de pont thermique	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Type isolation	<input type="radio"/> observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	<input type="radio"/> observée ou mesurée	5,7 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	<input type="radio"/> observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Non
<b>Linéaire Fenêtre 6 Mur 8</b>	Position menuiseries	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type de pont thermique	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Type isolation	<input type="radio"/> observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	<input type="radio"/> observée ou mesurée	5,7 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	<input type="radio"/> observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Non
<b>Linéaire Fenêtre 7 Mur 9 1er</b>	Position menuiseries	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type de pont thermique	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Type isolation	<input type="radio"/> observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	<input type="radio"/> observée ou mesurée	5,5 m



























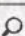





## Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
<b>Linéaire Fenêtre 8 Mur 12</b>	Largeur du dormant menuiserie Lp	⊗ observée ou mesurée 5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	⊗ observée ou mesurée Non
	Position menuiseries	⊗ observée ou mesurée Nu intérieur
	Type de pont thermique	⊗ observée ou mesurée Menuiseries - Mur
	Type isolation	⊗ observée ou mesurée ITI
	Longueur du pont thermique	⊗ observée ou mesurée 3,3 m
<b>Linéaire Fenêtre 9 Mur 9 1er</b>	Largeur du dormant menuiserie Lp	⊗ observée ou mesurée 5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	⊗ observée ou mesurée Non
	Position menuiseries	⊗ observée ou mesurée Nu intérieur
	Type de pont thermique	⊗ observée ou mesurée Menuiseries - Mur
	Type isolation	⊗ observée ou mesurée ITI
	Longueur du pont thermique	⊗ observée ou mesurée 5,5 m
<b>Linéaire Fenêtre 11 Mur 3</b>	Largeur du dormant menuiserie Lp	⊗ observée ou mesurée 5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	⊗ observée ou mesurée Non
	Position menuiseries	⊗ observée ou mesurée Nu intérieur
	Type de pont thermique	⊗ observée ou mesurée Menuiseries - Mur
	Type isolation	⊗ observée ou mesurée ITI
	Longueur du pont thermique	⊗ observée ou mesurée 5,4 m
<b>Linéaire Fenêtre 12 Mur 3</b>	Largeur du dormant menuiserie Lp	⊗ observée ou mesurée 5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	⊗ observée ou mesurée Non
	Position menuiseries	⊗ observée ou mesurée Nu intérieur
	Type de pont thermique	⊗ observée ou mesurée Menuiseries - Mur
	Type isolation	⊗ observée ou mesurée ITI
	Longueur du pont thermique	⊗ observée ou mesurée 5,4 m
<b>Linéaire Fenêtre 13 Mur 3</b>	Largeur du dormant menuiserie Lp	⊗ observée ou mesurée 5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	⊗ observée ou mesurée Non
	Position menuiseries	⊗ observée ou mesurée Nu intérieur
	Type de pont thermique	⊗ observée ou mesurée Menuiseries - Mur
	Type isolation	⊗ observée ou mesurée ITI
	Longueur du pont thermique	⊗ observée ou mesurée 5,6 m
<b>Linéaire Fenêtre 14 Mur 4</b>	Largeur du dormant menuiserie Lp	⊗ observée ou mesurée 5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	⊗ observée ou mesurée Non
	Position menuiseries	⊗ observée ou mesurée Nu intérieur
	Type de pont thermique	⊗ observée ou mesurée Menuiseries - Mur
	Type isolation	⊗ observée ou mesurée ITI
	Longueur du pont thermique	⊗ observée ou mesurée 6 m
<b>Linéaire Fenêtre 15 Mur 4</b>	Largeur du dormant menuiserie Lp	⊗ observée ou mesurée 5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	⊗ observée ou mesurée Non
	Position menuiseries	⊗ observée ou mesurée Nu intérieur
	Type de pont thermique	⊗ observée ou mesurée Menuiseries - Mur
	Type isolation	⊗ observée ou mesurée ITI
	Longueur du pont thermique	⊗ observée ou mesurée 4,5 m

## Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée	
<b>Linéaire Fenêtre 16 Mur 4</b>	Type de pont thermique	☉ observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	☉ observée ou mesurée	4,5 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	☉ observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	☉ observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	☉ observée ou mesurée	Nu intérieur
<b>Linéaire Porte 1 Mur 1</b>	Type de pont thermique	☉ observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Type isolation	☉ observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	☉ observée ou mesurée	5,35 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	☉ observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	☉ observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	☉ observée ou mesurée	Nu intérieur

## Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Type d'installation de chauffage	 observée ou mesurée	Installation de chauffage sans solaire
Type générateur	 observée ou mesurée	Chaudière standard
Surface chauffée	 observée ou mesurée	171,99 m <sup>2</sup>
Année d'installation	 observée ou mesurée	1994
Energie utilisée	 observée ou mesurée	Gaz
Présence d'une ventouse	 observée ou mesurée	Non
QP0	 valeur par défaut	0,42 kW
Pn	 document fourni	35 kW
Rpn	 valeur par défaut	87,09 %
Rpint	 valeur par défaut	84,63 %
Présence d'une veilleuse	 observée ou mesurée	Non
Type émetteur	 observée ou mesurée	Radiateur non Monotube, avec robinets thermostatiques
Période d'installation émetteur	 observée ou mesurée	1981
Surface chauffée par émetteur	 observée ou mesurée	171,99 m <sup>2</sup>
Type de chauffage	 observée ou mesurée	Central avec régulation pièce par pièce
Équipement d'intermittence	 observée ou mesurée	Central avec minimum de température
Présence de comptage	 observée ou mesurée	Non
Type de distribution	 observée ou mesurée	Radiateur (171,99m <sup>2</sup> ): Réseau individuel eau chaude moyenne température
Type générateur	 observée ou mesurée	Accumulateur gaz classique Gaz naturel
Année installation	 observée ou mesurée	1995
Energie utilisée	 observée ou mesurée	Gaz
Type production ECS	 observée ou mesurée	Individuel
QP0	 valeur par défaut	0,27 kW
Rpn	 valeur par défaut	0 %
Pn	 valeur par défaut	0 kW
Pièces alimentées contiguës	 observée ou mesurée	Non
Production en volume habitable	 observée ou mesurée	Non
Volume de stockage	 observée ou mesurée	160 L
Type de ventilation	 observée ou mesurée	VMC SF Auto réglable < 1982 (Electricité)
Q4Paconv/m <sup>2</sup>	 valeur par défaut	1,9
Année installation	 document fourni	1981
Plusieurs façades exposées	 observée ou mesurée	Oui

équipements

Chaudière  
standardAccumulateur  
gaz classique  
Gaz naturel

Ventilation

## DIAGNOSTIC DE L'ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE D'ELECTRICITE

Arrêté du 28 septembre 2017 définissant le modèle et la méthode de réalisation de l'état de l'installation intérieure d'électricité dans les immeubles à usage d'habitation. Articles L 134-7 et R 134-10 à 13 du code de la construction et de l'habitation. Norme NF C16-600 de juillet 2017.

### 1 DESIGNATION ET DESCRIPTION DU LOCAL D'HABITATION ET DE SES DEPENDANCES

- Localisation du ou des immeubles bâti(s) : Type d'immeuble : **Maison individuelle**  
Département : **YVELINES**  
Commune : **GARGENVILLE (78440)**  
Adresse : **1 rue d'Hanneucourt**  
Lieu-dit / immeuble :  
Réf. Cadastre : **AM - 542**
- Désignation et situation du lot de (co)propriété :  
Date de construction : **1980**  
Année de l'installation : **> à 15 ans**  
Distributeur d'électricité : **Enedis**  
Rapport n° : **7836** **ELEC**  
La liste des parties du bien n'ayant pu être visitées et leurs justifications se trouvent au paragraphe 9

### 2 IDENTIFICATION DU DONNEUR D'ORDRE

- Identité du donneur d'ordre  
Nom / Prénom : **HELDT - CLAISE - LE MAREC - LOGER**  
Tél. : Email : **hy@orange.fr**  
Adresse : **3 rue de l'Assemblée Nationale 78004 VERSAILLES CEDEX**
- Qualité du donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé) :  
Propriétaire de l'appartement ou de la maison individuelle :   
Autre le cas échéant (préciser)
- Identité du propriétaire du local d'habitation et de ses dépendances :  
**1 Rue d'Hanneucourt 78440 GARGENVILLE**

### 3 IDENTIFICATION DE L'OPERATEUR AYANT REALISE L'INTERVENTION ET SIGNE LE RAPPORT

- Identité de l'opérateur :

Nom et raison sociale de l'entreprise : **CTI Expertises**

Adresse : **5 avenue du Maréchal Foch**  
**78300 POISSY**

N° Siret : **40212340000036**

Désignation de la compagnie d'assurance : **AXA France IARD**

N° de police : **7504179504** date de validité : **31/12/2025**

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : **LCP**, le **02/03/2021**, jusqu'au **01/03/2028**

N° de certification : **450**

#### 4 RAPPEL DES LIMITES DU CHAMP DE REALISATION DE L'ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE D'ELECTRICITE

L'état de l'installation intérieure d'électricité porte sur l'ensemble de l'installation intérieure d'électricité à basse tension des locaux à usage d'habitation située en aval de l'appareil général de commande et de protection.

Il ne concerne pas les matériels d'utilisation amovibles, ni les circuits internes des matériels d'utilisation fixes destinés à être reliés à l'installation électrique fixe, ni les installations de production d'énergie électrique du générateur jusqu'au point d'injection au réseau public de distribution d'énergie ou au point de raccordement à l'installation intérieure. Il ne concerne pas non plus les circuits de téléphonie, de télévision, de réseau informatique, de vidéophonie, de centrale d'alarme, etc. lorsqu'ils sont alimentés en régime permanent sous une tension inférieure ou égale à 50 V en courant alternatif et 120 V en courant continu.

L'intervention de l'opérateur réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité ne porte que sur les constituants visibles, visitables, de l'installation au moment du diagnostic. Elle s'effectue sans démontage de l'installation électrique (hormis le démontage des capots des tableaux électriques lorsque cela est possible) ni destruction des isolants des câbles.

Des éléments dangereux de l'installation intérieure d'électricité peuvent ne pas être repérés, notamment :

- les parties de l'installation électrique non visibles (incorporées dans le gros œuvre ou le second œuvre ou masquées par du mobilier) ou nécessitant un démontage ou une détérioration pour pouvoir y accéder (boîtes de connexion, conduits, plinthes, goulottes, huisseries, éléments chauffants incorporés dans la maçonnerie, luminaires des piscines plus particulièrement) ;
- les parties non visibles ou non accessibles des tableaux électriques après démontage de leur capot ;
- inadéquation entre le courant assigné (calibre) des dispositifs de protection contre les surintensités et la section des conducteurs sur toute la longueur des circuits.

#### 5 CONCLUSIONS RELATIVES A L'EVALUATION DES RISQUES POUVANT PORTER ATTEINTE A LA SECURITE DES PERSONNES

Anomalies avérées selon les domaines suivants :

1. L'appareil général de commande et de protection et son accessibilité.

Néant

2. Dispositif de protection différentiel à l'origine de l'installation / Prise de terre et installation de mise à la terre.

N° article (1)	Libellé des anomalies	Localisation(*)	Observation
B.3.3.1 d)	La valeur de la résistance de la PRISE DE TERRE n'est pas adaptée au courant différentiel résiduel (sensibilité) du ou des dispositifs différentiels protégeant l'ensemble de l'installation électrique.	Local chaudière	résistance de terre supérieure à 100 Ohms
B.3.3.6 a1)	Au moins un socle de prise de courant ne comporte pas de broche de terre.	Entrée	
B.3.3.6 a2)	Au moins un socle de prise de courant comporte une broche de terre non reliée à la terre.	Salle d'eau	
B.3.3.6 a3)	Au moins un CIRCUIT (n'alimentant pas des socles de prises de courant) n'est pas relié à la terre.	Séjour	Eclairage muraux

Etat de l'installation intérieure d'électricité

3. Dispositif de protection contre les surintensités adapté à la section des conducteurs, sur chaque circuit.

N° article (1)	Libellé des anomalies	Localisation(*)	Observation
B.4.3 e)	Le courant assigné (calibre) de la protection contre les surcharges et courts-circuits d'au moins un CIRCUIT n'est pas adapté à la section des CONDUCTEURS correspondants.	Local chaudière	La section des conducteurs sur un circuit 20A sur du tableau de répartition
B.4.3 f3)	A l'intérieur du tableau, la section d'au moins un conducteur alimentant les dispositifs de protection n'est pas adaptée au courant de réglage du disjoncteur de branchement.	Local chaudière	Pontage sur certains circuits du tableau de répartition

4. La liaison équipotentielle et installation électrique adaptées aux conditions particulières des locaux contenant une douche ou une baignoire.

N° article (1)	Libellé des anomalies	Localisation(*)	Observation
B.6.3.1 a)	Local contenant une baignoire ou une douche : l'installation électrique ne répond pas aux prescriptions particulières appliquées à ce local (adéquation entre l'emplacement où est installé le MATERIEL ELECTRIQUE et les caractéristiques de ce dernier – respect des règles de protection contre les chocs électriques liées aux zones).	Salle d'eau	Prise de courant reliée à la terre

5. Matériels électriques présentant des risques de contact direct avec des éléments sous tension – Protection mécanique des conducteurs.

N° article (1)	Libellé des anomalies	Localisation(*)	Observation
B.7.3 d)	L'installation électrique comporte au moins une CONNEXION avec une partie active nue sous tension accessible.	Séjour	Dominos apparents

6. Matériels électriques vétustes, inadaptés à l'usage.

N° article (1)	Libellé des anomalies	Localisation(*)	Observation
B.8.3 e)	Au moins un CONDUCTEUR isolé n'est pas placé sur toute sa longueur dans un conduit, une goulotte, une plinthe ou une huisserie, en matière isolante ou métallique, jusqu'à sa pénétration dans le MATERIEL ELECTRIQUE qu'il alimente.	Séjour	Eclairages muraux

Installations particulières :

P1, P2. Appareils d'utilisation situés dans des parties communes et alimentés depuis la partie privative ou inversement.

**Néant**

P3. La piscine privée ou le bassin de fontaine

**Néant**

- (1) Référence des anomalies selon la norme NF C16-600.
- (2) Référence des mesures compensatoires selon la norme NF C16-600.
- (3) Une mesure compensatoire est une mesure qui permet de limiter un risque de choc électrique lorsque les règles fondamentales de sécurité ne peuvent s'appliquer pleinement pour des raisons soit économiques, soit techniques, soit administratives. Le n° d'article et le libellé de la mesure compensatoire sont indiqués en regard de l'anomalie concernée
- (\* **Avertissement:** la localisation des anomalies n'est pas exhaustive. Il est admis que l'opérateur de diagnostic ne procède à la localisation que d'une anomalie par point de contrôle. Toutefois, cet avertissement ne concerne pas le test de déclenchement des dispositifs différentiels.

Informations complémentaires :

N° article (1)	Libellé des informations
B.11 b2)	Au moins un socle de prise de courant n'est pas de type à obturateur.
B.11 c2)	Au moins un socle de prise de courant ne possède pas un puits de 15mm.

(1) Référence des informations complémentaires selon la norme NF C16-600

**6 AVERTISSEMENT PARTICULIER**

**Points de contrôle du diagnostic n'ayant pu être vérifiés**

N° article (1)	Libellé des points de contrôle n'ayant pu être vérifiés selon la norme NF C16-600 - Annexe C	Motifs (2)
B.3.3.4 a)	CONNEXION assurée des ELEMENTS CONDUCTEURS de la structure porteuse et des CANALISATIONS métalliques à la LIAISON EQUIPOTENTIELLE principale (résistance de continuité $\leq 2$ ohms).	Non visible
B.3.3.4 d)	Qualité satisfaisante des CONNEXIONS visibles du CONDUCTEUR de LIAISON EQUIPOTENTIELLE principale sur ELEMENTS CONDUCTEURS.	Non visible
B.5.3 b)	Section satisfaisante du CONDUCTEUR de LIAISON EQUIPOTENTIELLE supplémentaire.	Non visible
B.5.3 d)	Qualité satisfaisante des CONNEXIONS du CONDUCTEUR de la LIAISON EQUIPOTENTIELLE supplémentaire aux ELEMENTS CONDUCTEURS et aux MASSES.	Non visible

Pour les points de contrôle du DIAGNOSTIC n'ayant pu être vérifiés, il est recommandé de faire contrôler ces points par un installateur électricien qualifié ou par un organisme d'inspection accrédité dans le domaine de l'électricité, ou, si l'installation électrique n'était pas alimentée, par un OPERATEUR DE DIAGNOSTIC certifié lorsque l'installation sera alimentée

(1) Références des numéros d'article selon la norme NF C16-600 – Annexe C

(2) Les motifs peuvent être, si c'est le cas :

- « Le tableau électrique est manifestement ancien : son ENVELOPPE (capot), s'il est démonté, risque de ne pouvoir être remonté sans dommage. » ;
- « Les supports sur lesquels sont fixés directement les dispositifs de protection ne sont pas à démonter dans le cadre du présent DIAGNOSTIC : de ce fait, la section et l'état des CONDUCTEURS n'ont pu être vérifiés. » ;
- « L'installation ou une ou plusieurs parties de celle-ci n'étaient pas alimentée(s) en électricité le jour de la visite. » ;
- « Le(s) courant(s) d'emploi du (des) CIRCUIT(S) protégé(s) par le(s) INTERRUPTEUR(S) différentiel(s) ne peuvent pas être évalué(s). »
- « L'installation est alimentée par un poste à haute tension privé qui est exclu du domaine d'application du présent DIAGNOSTIC et dans lequel peut se trouver la partie de l'installation à vérifier »
- « La nature TBTS de la source n'a pas pu être repérée. »
- « Le calibre du ou des dispositifs de PROTECTION CONTRE LES SURINTENSITES est > 63 A pour un DISJONCTEUR ou 32A pour un fusible. »
- « Le courant de réglage du DISJONCTEUR de branchement est > 90 A en monophasé ou > 60 A en triphasé. »
- « La méthode dite « amont-aval » ne permet pas de vérifier le déclenchement du DISJONCTEUR de branchement lors de l'essai de fonctionnement. »
- « Les bornes aval du disjoncteur de branchement et/ou la canalisation d'alimentation du ou des tableaux électriques comportent plusieurs conducteurs en parallèle »
- Toute autre mention, adaptée à l'installation, décrivant la ou les impossibilités de procéder au(x) contrôle(s) concerné(s).

## 7 CONCLUSION RELATIVE A L'EVALUATION DES RISQUES RELEVANT DU DEVOIR DE CONSEIL

L'installation intérieure d'électricité comporte une ou des anomalies. Il est recommandé au propriétaire de les supprimer en consultant dans les meilleurs délais un installateur électricien qualifié afin d'éliminer les dangers qu'elle(s) présente(nt).

## 8 EXPLICITATIONS DETAILLEES RELATIVES AUX RISQUES ENCOURUS

Description des risques encourus en fonction des anomalies identifiées :

<p align="center"><u>Appareil général de commande et de protection</u></p> <p>Cet appareil, accessible à l'intérieur du logement, permet d'interrompre, en cas d'<b>urgence</b>, en un lieu unique, connu et accessible, la totalité de la fourniture de l'alimentation électrique.</p> <p>Son absence, son inaccessibilité ou un appareil inadapté ne permet pas d'assurer cette fonction de coupure en cas de danger (risque d'électrisation, voire d'électrocution), d'incendie ou d'intervention sur l'installation électrique.</p>
<p align="center"><u>Dispositif de protection différentiel à l'origine de l'installation</u></p> <p>Ce dispositif permet de protéger les personnes contre les risques de choc électrique lors d'un <b>défaut d'isolement</b> sur un matériel électrique.</p> <p>Son absence ou son mauvais fonctionnement peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.</p>
<p align="center"><u>Prise de terre et installation de mise à la terre :</u></p> <p>Ces éléments permettent, lors d'un <b>défaut d'isolement</b> sur un matériel électrique, de dévier à la terre le courant de défaut dangereux qui en résulte.</p> <p>L'absence de ces éléments ou leur inexistence partielle peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.</p>
<p align="center"><u>Dispositif de protection contre les surintensités :</u></p> <p>Les disjoncteurs divisionnaires ou coupe-circuits à cartouche fusible, à l'origine de chaque circuit, permettent de protéger les conducteurs et câbles électriques contre les échauffements anormaux dus aux surcharges ou courts circuits.</p> <p>L'absence de ces dispositifs de protection ou leur calibre trop élevé peut être à l'origine d'incendies.</p>
<p align="center"><u>Liaison équipotentielle dans les locaux contenant une baignoire ou une douche :</u></p> <p>Elle permet d'éviter, lors d'un défaut, que le corps humain ne soit traversé par un courant électrique dangereux.</p> <p>Son absence privilégie, en cas de défaut, l'écoulement du courant électrique par le corps humain, ce qui peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.</p>
<p align="center"><u>Conditions particulières les locaux contenant une baignoire ou une douche :</u></p> <p>Les règles de mise en œuvre de l'installation électrique à l'intérieur de tels locaux permettent de limiter le risque de chocs électriques, du fait de la réduction de la résistance électrique du corps humain lorsque celui-ci est mouillé ou immergé.</p> <p>Le non-respect de celles-ci peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.</p>
<p align="center"><u>Matériels électriques présentant des risques de contact direct :</u></p> <p>Les matériels électriques dont des parties nues sous tension sont accessibles (matériels électriques anciens, fils électriques dénudés, bornes de connexion non placées dans une boîte équipée d'un couvercle, matériels électriques cassés...) présentent d'importants risques d'électrisation, voire d'électrocution.</p>
<p align="center"><u>Matériels électriques vétustes ou inadaptés à l'usage :</u></p> <p>Ces matériels électriques, lorsqu'ils sont trop anciens, n'assurent pas une protection satisfaisante contre l'accès aux parties nues sous tension ou ne possèdent plus un niveau d'isolement suffisant. Lorsqu'ils ne sont pas adaptés à l'usage normal du matériel, ils deviennent très dangereux lors de leur utilisation. Dans les deux cas, ces matériels présentent d'importants risques d'électrisation, voire d'électrocution.</p>
<p align="center"><u>Appareils d'utilisation situés dans des parties communes et alimentés depuis les parties privatives :</u></p> <p>Lorsque l'installation électrique issue de la partie privative n'est pas mise en œuvre correctement, le contact d'une personne avec la masse d'un matériel électrique en défaut ou une partie active sous tension peut être la cause d'électrisation, voire d'électrocution.</p>
<p align="center"><u>Piscine privée ou bassin de fontaine :</u></p> <p>Les règles de mise en œuvre de l'installation électrique et des équipements associés à la piscine ou au bassin de fontaine permettent de limiter le risque de chocs électriques, du fait de la réduction de la résistance électrique du corps humain lorsque celui-ci est mouillé ou immergé.</p> <p>Le non-respect de celles-ci peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.</p>

Informations complémentaires :

**Dispositif(s) différentiel(s) à haute sensibilité protégeant tout ou partie de l'installation électrique :**

L'objectif est d'assurer rapidement la coupure du courant de l'installation électrique ou du circuit concerné, dès l'apparition d'un courant de défaut même de faible valeur. C'est le cas notamment lors de la défaillance occasionnelle (telle que l'usure normale ou anormale des matériels, l'imprudence ou le défaut d'entretien, la rupture du conducteur de mise à la terre d'un matériel électrique....) des mesures classiques de protection contre les risques d'électrisation, voire d'électrocution.

**Socles de prise de courant de type à obturateurs :**

L'objectif est d'éviter l'introduction, en particulier par un enfant, d'un objet dans une alvéole d'un socle de prise de courant sous tension pouvant entraîner des brûlures graves et/ ou l'électrisation, voire l'électrocution.

**Socles de prise de courant de type à puits (15mm minimum):**

La présence de puits au niveau d'un socle de prise de courant évite le risque d'électrisation, voire d'électrocution, au moment de l'introduction des fiches mâles non isolées d'un cordon d'alimentation.

9

**IDENTIFICATION DES PARTIES DU BIEN (PIECES ET EMBLEMES) N'AYANT PU ETRE VISITEES ET JUSTIFICATION :**

Néant

**DATE, SIGNATURE ET CACHET**

**Dates de visite et d'établissement de l'état**

Visite effectuée le **02/12/2025**  
Date de fin de validité : **01/12/2028**  
Etat rédigé à **POISSY** Le **02/12/2025**



POISSY le vendredi 5 décembre 2025

**Référence Rapport :** 7836  
**Objet :** ATTESTATION SUR L'HONNEUR  
**Adresse du bien :** 1 rue d'Hanneucourt  
78440 GARGENVILLE  
**Type de bien :** Maison individuelle  
**Date de la mission :** 02/12/2025

Maître,

Conformément à l'article R.271-3 du Code de la Construction et de l'Habitation, je soussigné, atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard des articles L.271-6 et disposer des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des états, constats et diagnostics composant le Dossier de Diagnostic Technique (DDT).

Ainsi, ces divers documents sont établis par une personne :

- présentant des garanties de compétence et disposant d'une organisation et de moyens appropriés (les différents diagnostiqueurs possèdent les certifications adéquates – référence indiquée sur chacun des dossiers),
- ayant souscrit une assurance permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de sa responsabilité en raison de ses interventions (montant de la garantie de 300 000 € par sinistre et 500 000 € par année d'assurance),
- n'ayant aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à elle, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il lui est demandé d'établir l'un des documents constituant le DDT.

Nous vous prions d'agréer, Maître, l'expression de nos salutations distinguées.

CTI Expertises



**Certificat de compétences Diagnostiqueur Immobilier**  
**N°615**

**AVOVENTES**

**Amiante sans mention**  
Selon arrêté du 1er juillet 2024

**Amiante avec mention**  
Selon arrêté du 1er juillet 2024

**DPE Individuel**  
Selon arrêté du 20 juillet 2023

**DPE avec mention**  
Selon arrêté du 20 juillet 2023

**Electricité**  
Selon arrêté du 1er juillet 2024

**Gaz**  
Selon arrêté du 1er juillet 2024

**Plomb sans mention**  
Selon arrêté du 1er juillet 2024

**Termites métropole**  
Selon arrêté du 1er juillet 2024

**Audit Energétique**  
Selon le décret du 20 décembre 2023  
Et selon l'arrêté du 14 Juin 2024

**Amlante**  
Date d'effet : 24/01/2022 :- Date d'expiration : 23/01/2029

**Missions spécifiques, bâtiments complexes**  
Date d'effet : 24/01/2022 :- Date d'expiration : 23/01/2029

**Diagnostic de performances énergétiques**  
Date d'effet : 01/07/2024 :- Date d'expiration : 04/03/2029

**DPE par immeuble, bâtiments à usage autre que d'habitation**  
Date d'effet : 01/07/2024 :- Date d'expiration : 04/03/2029

**Etat de l'installation intérieure électricité**  
Date d'effet : 24/01/2022 :- Date d'expiration : 23/01/2029

**Etat de l'installation intérieure gaz**  
Date d'effet : 24/01/2022 :- Date d'expiration : 23/01/2029

**Constat du risque d'exposition au plomb**  
Date d'effet : 24/01/2022 :- Date d'expiration : 23/01/2029

**Etat relatif à la présence de termites dans les bâtiments**  
Date d'effet : 24/01/2022 :- Date d'expiration : 23/01/2029

**Audit Energétique**  
Date d'effet : 17/03/2025 :- Date d'expiration : 04/03/2029

**Ce certificat est émis pour servir et valoir ce que de droit,**  
Edité le 17/03/2025, à Pessac par **AVOVENTES** Président.



Siège : 25, avenue Léonard de Vinci – Technoparc Europarc – 33600 PESSAC  
Tél : 05.33.89.39.30 – Mail : contact@lcp-certification.fr - site : www.lcp-certification.fr  
SAS au capital de 15 000€ - SIRET : 80914919800032 – RCS BORDEAUX - 809 149 198 -- Code APE : 7022 Z  
Enr487@ LE CERTIFICAT V013 du 01-09-2024

